



# Les grands-parents dans la vie familiale



Résultats de l'enquête 2019

# Sommaire

Table des matières des graphiques.....	3
Introduction.....	4
Méthodologie.....	5
1. Les caractéristiques des grands-parents.....	6
1.1 Une majorité de grands-parents retraités.....	6
1.2 Une moyenne d'âge des grands-parents entre 66 ans et 67 ans.....	6
1.3 La quasi-totalité des grands-parents autonome à leur domicile.....	7
1.4 Les catégories socio-professionnelles des grands-parents.....	8
2. Les attentes des familles sur la place des grands-parents.....	9
2.1 Passer du temps avec les petits-enfants et rôle de transmission.....	9
2.2 Des attentes différentes selon l'âge des grands-parents.....	10
3. Les relations avec les grands-parents.....	12
3.1 Les grands-parents, en distance, soit très proches, soit très loin.....	12
3.2 La fréquence des contacts physiques est variable et plus régulière avec les grands-parents maternels.....	12
3.3 Des contacts physiques jugés insuffisants par les enfants pour le tiers des familles.....	13
3.4 Le téléphone, mode de contact privilégié.....	14
4. La place des grands-parents dans l'éducation des petits-enfants.....	15
4.1 Un rôle certain dans l'éducation des enfants et plus important des grands-parents maternels l.....	15
4.2 Un rôle plus marqué des grands-parents de catégories socio-professionnelles plus aisées.....	15
4.3 Un rôle réduit dans certains cas.....	16
5. Les solidarités familiales.....	17
5.1 46% des familles a déjà perçu une aide financière des grands-parents.....	17
5.2 L'aide financière destinée aux dépenses de la vie courante et à l'investissement immobilier.....	18
5.3 L'aide financière des grands-parents reste occasionnelle, voire exceptionnelle.....	19
5.4 L'aide financière essentielle pour les familles notamment pour les dépenses liées au logement.....	19
5.5 ¾ des familles perçoivent des aides non financières des grands-parents.....	20
5.6 Des interventions centrées autour de la garde des enfants.....	21
5.7 Une intervention régulière pour la garde des petits-enfants.....	22
5.8 Le soutien pour la garde des enfants indispensable.....	23
6. Les caractéristiques des familles.....	24
6.1 89% de femmes parmi les répondants.....	24
6.2 Un échantillon représentatif du type de famille.....	24
6.3 Une sous-représentation des familles avec un seul enfant.....	24
6.4 Age des enfants.....	25
6.5 Une concentration des parents entre 35 et 44 ans.....	25
6.6 Plus de la moitié des parents fait partie d'une famille nombreuse.....	26
6.7 Instruction.....	26
6.8 Niveau de vie.....	27
Synthèse.....	28
Annexe : Questionnaire.....	29

## Table des matières des graphiques

Graphique 1 : Situation des grands-parents .....	6
Graphique 2 : Tranche d'âge des grands-parents .....	7
Graphique 3 : Quelle est ou était la profession des grands-parents .....	8
Graphique 4 : Qu'attendez-vous que les grands-parents apportent à vos enfants ? .....	9
Graphique 5 : Attentes des parents envers les grands-parents selon l'âge de ces derniers.....	10
Graphique 6 : Combien de temps mettez-vous pour vous rendre au domicile des grands-parents ? .....	12
Graphique 7 : A quelle fréquence vos enfants rencontrent-ils physiquement leurs grands-parents : .....	13
Graphique 8 : Vos enfants demandent-ils à les voir ? .....	13
Graphique 9 : De quelle(s) autre(s) manière(e) vos enfants sont-ils en contact avec leur(s) grand(s)-parent(s) ? .....	14
Graphique 10 : Quelle place les grands-parents ont-ils dans l'éducation de vos enfants ? .....	15
Graphique 11 : Part des familles accordant une place importante aux grands-parents maternels dans l'éducation des enfants .....	15
Graphique 12 : Principale raison pour laquelle les grands-parents ont une place peu importante dans l'éducation de leurs petits-enfants..	16
Graphique 13 : Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ? .....	17
Graphique 14 : Forme du soutien financier reçu de la part des grands-parents.....	17
Graphique 15 : Part de familles ayant bénéficié d'un soutien financier des parents selon la CSP des grands-parents .....	18
Graphique 16 : Motifs du soutien financier des grands-parents.....	18
Graphique 17 : Fréquence du soutien financier des grands-parents .....	19
Graphique 18 : A quel degré ce soutien (ou cette aide) a été important(e) pour vous ? .....	19
Graphique 19 : Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien non financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ? .....	20
Graphique 20 : Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien non financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ? .....	20
Graphique 21 : Nature du soutien non financier reçu de la part des grands-parents .....	21
Graphique 22 : Fréquence du soutien non financier selon la nature de l'aide .....	22
Graphique 23 : A quel degré ces services sont importants dans l'organisation de votre vie quotidienne ? .....	23
Graphique 24 : Situation familiale.....	24
Graphique 25 : Nombre d'enfants.....	24
Graphique 26 : Age des enfants.....	25
Graphique 27 : Quel est votre âge ? .....	25
Graphique 28 : Combien avez-vous de frères et sœurs ? .....	26
Graphique 29 : Quel est votre plus haut diplôme obtenu ? .....	26
Graphique 30 : Quelle est votre profession actuelle ? .....	27

## Introduction

L'Observatoire des Familles a choisi de faire porter le thème de l'enquête commune aux UDAF sur la place des grands-parents, en s'interrogeant sur :

- La place et la nature de la transmission et de la construction du lien intergénérationnel,
- La place des solidarités familiales intergénérationnelles dans la vie familiale.

L'INSEE mesurait qu'en 2011, la France métropolitaine comptait 15,1 millions de grands-parents avec une part plus importante de grands-mères (8,9 millions) par rapport aux grands-pères (6,2 millions). L'augmentation du nombre de grands-parents est liée à la montée de l'espérance de vie. On devient, en moyenne grand-mère à 54 ans et grand-père à 56 ans, mais ces moyennes cachent de grandes disparités.

La grand-parentalité a été jusqu'ici plutôt étudiée du point de vue des grands-parents. L'originalité de cette enquête est d'étudier la place des grands-parents vue par les parents eux-mêmes. De ce fait, l'enquête cible des **parents allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ayant au moins un enfant**.

Il s'agit notamment : - De repérer les opinions des parents quant au rôle donné à leurs propres parents et beaux-parents dans leur vie et celle de leurs enfants : quelles limites entendent-ils fixer à la place des grands-parents dans leur vie familiale ? Si la transmission est au cœur des fonctions de la famille, les grands-parents vecteurs de mémoire, ont un rôle souvent essentiel dans cette fonction de transmission : sur quels aspects sont-ils particulièrement attendus ? (Sachant que les travaux existant montrent que c'est plutôt la mère qui tend à définir les interventions des grands-parents, surtout durant la petite enfance)

- De décrire les mutations que connaît la grand-parentalité avec des grands-parents plus actifs mais aussi souvent plus éloignés géographiquement. Quel est le recours possible aux nouvelles technologies pour entretenir le lien ? Ceci permettra de disposer d'éléments sur les modalités de construction du lien intergénérationnel au sein des familles.
- De confirmer ou d'infirmer l'hypothèse selon laquelle les grands-parents de la lignée maternelle sont davantage présents et davantage sollicités que les grands-parents du côté du père. Les enquêtes existantes montrent que les attentes de la mère se portent fortement sur sa propre mère.
- De mesurer l'importance des solidarités et des aides concrètes apportées par les grands-parents. Le thème des solidarités familiales a fait l'objet d'importants travaux, surtout à la fin des années 90. Des travaux plus précis mesurent notamment la contribution des grands-parents à la garde des jeunes enfants. L'enquête porte également sur les aides financières, les donations et les aides non financières (services, garde d'enfants...) selon leur nature, leur fréquence, et importance aux yeux des familles.

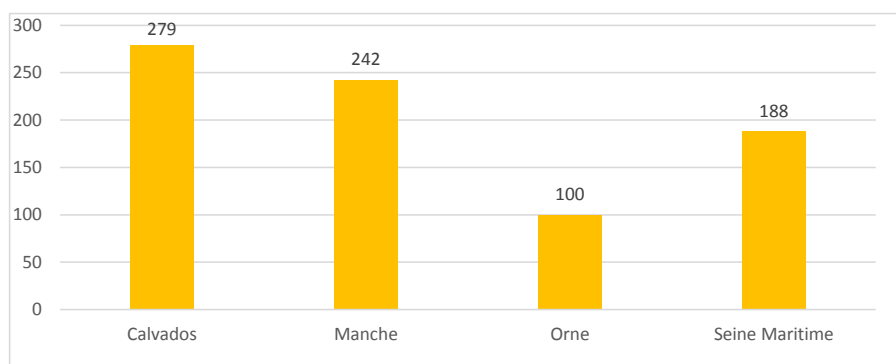
# Méthodologie

## La population de référence et l'échantillon

Pour cette étude, les familles ayant au moins un enfant et résidant dans les départements du Calvados (14), de la Manche (50), de l'Orne (61) ou de la Seine Maritime (76) ont été invitées à répondre à l'enquête. Elle leur a été adressée par le biais d'une mise à disposition d'un fichier fourni par la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) grâce à une convention passée avec l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales).

Les familles allocataires sélectionnées de manière aléatoire (6 000 pour les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime et 3000 pour l'Orne) ont reçu un courriel les invitant à répondre au questionnaire en ligne. Au final, **809 familles** ont répondu à l'enquête : 279 familles pour le département du Calvados, 242 familles pour le département de la Manche, 100 familles pour le département de l'Orne et 188 familles pour le département de la Seine Maritime.

**Répartition des répondants par département**



## Le traitement des données

L'enquête a été exploitée avec le logiciel de traitement statistique SPHINX.

Les différents traitements statistiques ont été établis sur la base des répondants pour chaque question, sans tenir compte des non-réponses pour le calcul des pourcentages. Celles-ci ne dépassent pas, en général, 5% du nombre total de répondants.

Les précautions nécessaires liées aux effectifs de population minimum requis ont été prises de manière à garantir la fiabilité des résultats présentés.

## Démarche CNIL

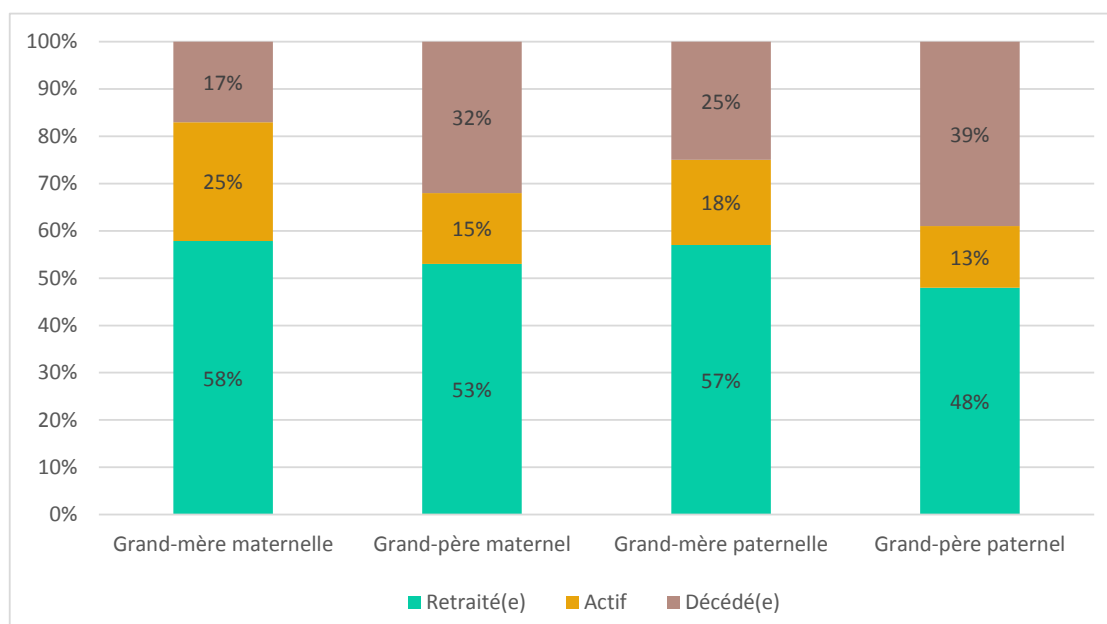
La démarche de l'Observatoire de la Famille s'inscrit dans l'ensemble des principes requis par la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). La réponse des personnes sollicitées dans ce cadre reste facultative. L'Observatoire demeure le seul destinataire des données recueillies et le seul responsable de leur traitement statistique, et garantit l'anonymat et la confidentialité.

# 1. Les caractéristiques des grands-parents

## 1.1 Une majorité de grands-parents retraités

La majorité des grands-parents sont retraités, entre 48% et 58%. Ils sont toutefois nombreux à être encore actifs, notamment les grands-mères. 18% à 25% d'entre elles sont encore en activité, alors que 13% à 15% des grands-pères travaillent. A l'inverse, il est plus fréquent que les grands-pères soient décédés. Cela est le cas de 32% à 39% d'entre eux, contre 17% à 25% des grands-mères.

Graphique 1 : Situation des grands-parents



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 1.2 Une moyenne d'âge des grands-parents entre 66 ans et 67 ans

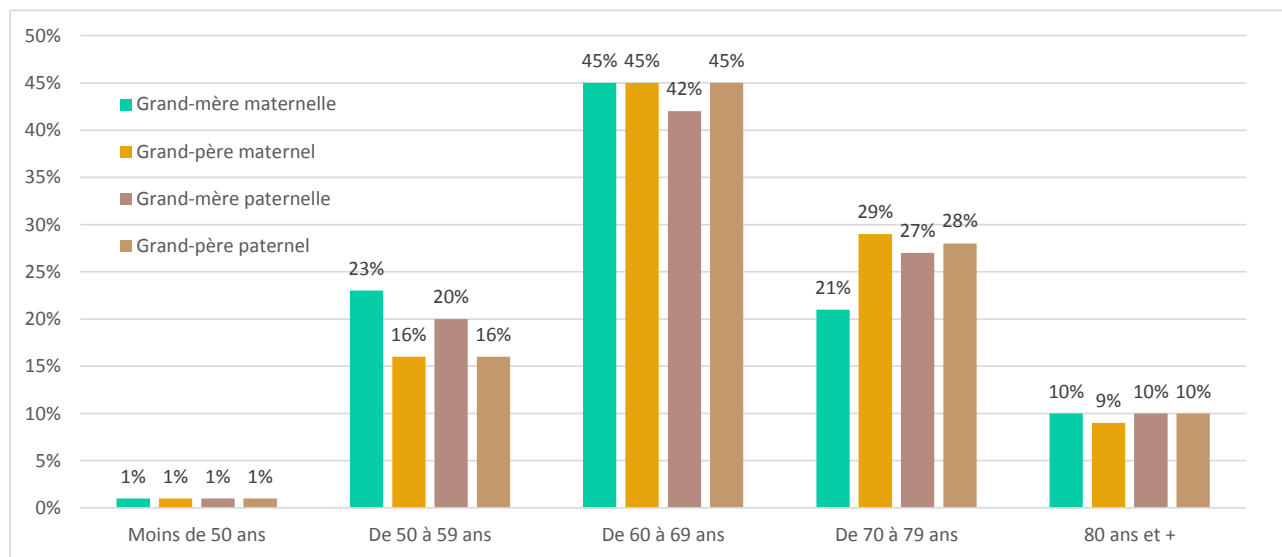
L'âge moyen des grands-parents oscille entre 66 ans et 67,5 ans. Les grands-pères ont une moyenne d'âge supérieure : entre 67,5 du côté maternel et 67,1 ans du côté paternel, contre entre 66 côté maternel et 66,9 côté paternel pour les grands-mères.

On observe une concentration des grands-parents dans la classe d'âge des 60-69 ans. Cette tranche concentre 42% à 45% des grands-parents.

Pour autant, nombreux sont les grands-parents âgés de 70 ans ou plus (entre 31% et 37% : 21% à 29% ont entre 70 et 79 ans et 9% à 10% ont 80 ans ou plus). D'autres sont plus jeunes, 16% à 23% entre 50 et 59 ans, mais ils ont plus rarement moins de 50 ans (respectivement 1% seulement).

La répartition par tranche d'âge confirme que les grands-pères sont plus âgés. Ils sont davantage à avoir 70 ans ou plus. Ils sont respectivement 38%, pour 31% à 47% des grands-mères. A l'inverse, 21% à 24% des grands-mères ont moins de 60 ans, contre respectivement 17% des grands-pères.

Graphique 2 : Tranche d'âge des grands-parents



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 1.3 La quasi-totalité des grands-parents autonome à leur domicile

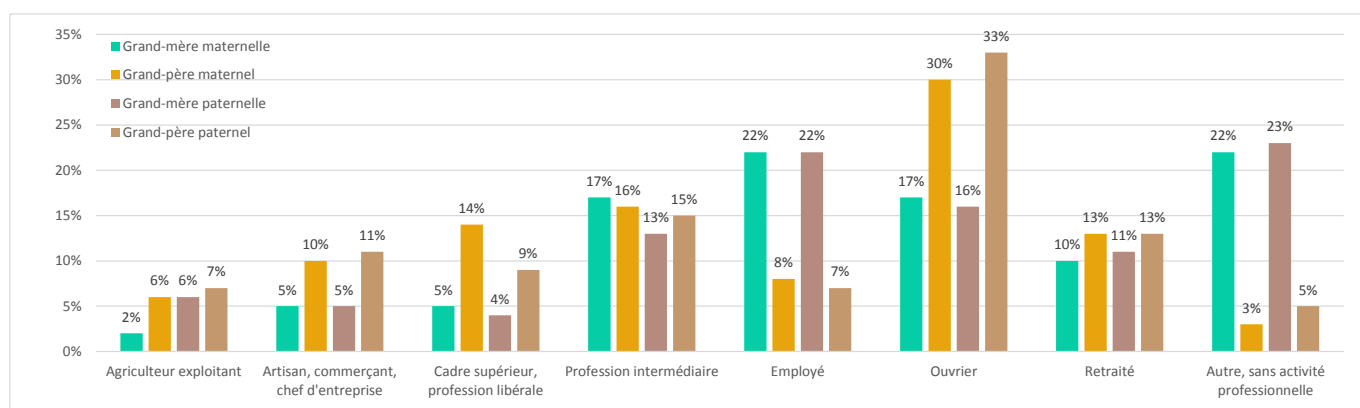
Au regard de l'âge relativement jeune des grands-parents, la quasi-totalité d'entre eux est autonome et vit à son domicile (entre 96% et 98%). Dans quelques rares situations, ils vivent au domicile des familles répondantes (1%) ou de leurs frères ou sœurs (1%), voire dans un établissement pour personnes âgées (entre 1% et 3%).

## 1.4 Les catégories socio-professionnelles des grands-parents

Les catégories socio-professionnelles des grands-parents sont variées. On note, toutefois, une concentration des grands-parents parmi les professions intermédiaires (entre 13% et 17%), les employés pour les grands-mères (respectivement 22%) et les ouvriers pour les grands-pères (entre 30% et 33%). On note qu'entre 10% et 13% des grands-parents appartiennent à la catégorie des retraités.

On observe des différences significatives de catégories entre les grands-parents. Les grands-pères sont davantage représentés parmi les artisans, commerçants (entre 10% et 11% contre respectivement 5% parmi les grands-mères), les cadres et professions libérales (entre 9% et 14% contre entre 4% et 5% parmi les grands-mères), mais aussi parmi les ouvriers (entre 30% et 33% contre entre 16% et 17% parmi les grands-mères). A l'inverse, ces dernières sont plus souvent présentes parmi les employés (respectivement 22% contre entre 7% et 8% des grands-pères) et les personnes sans activité professionnelle (entre 22% et 23% contre seulement 3% à 5% parmi les grands-pères).

Graphique 3 : Quelle est ou était la profession des grands-parents



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

**A la lumière de ces premières données, le profil des grands-parents est plutôt celui de jeunes retraités, dynamiques et indépendants.**



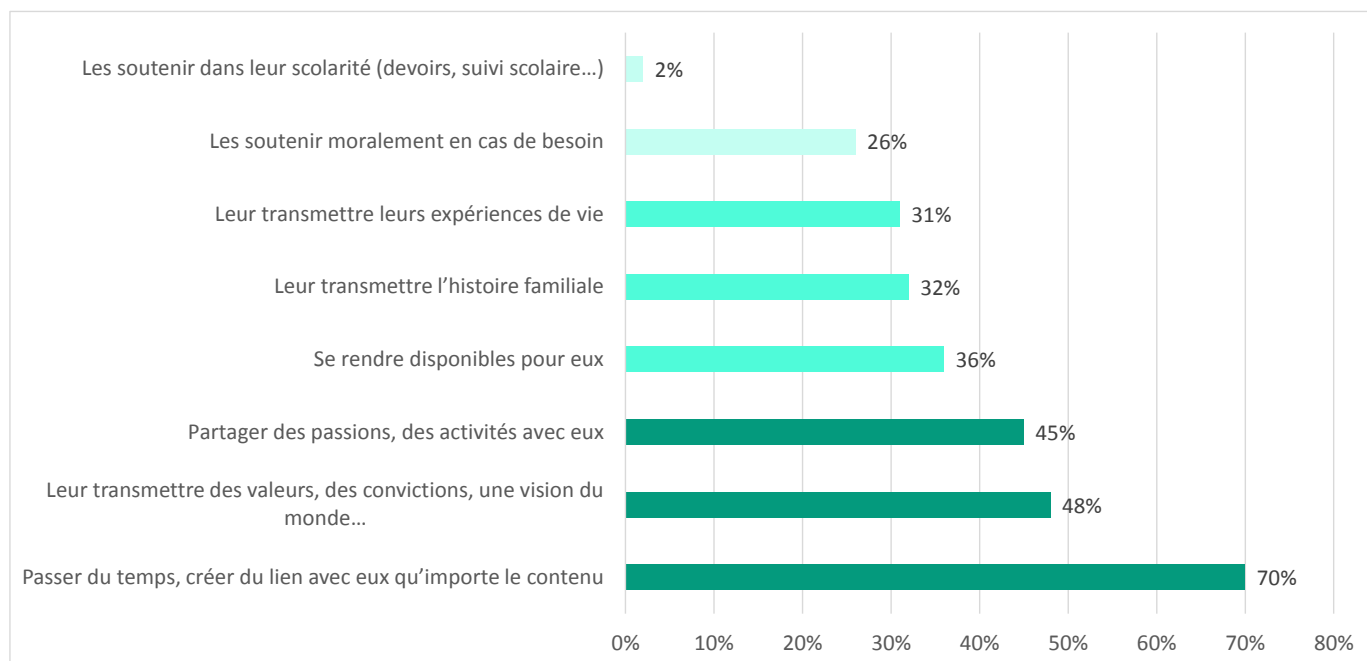
## 2. Les attentes des familles sur la place des grands-parents

### 2.1 Passer du temps avec les petits-enfants et rôle de transmission

Des grands-parents, les familles attendent avant tout qu'ils passent du temps avec leurs petits-enfants et ainsi créer du lien avec eux. Cette réponse est citée par 70% d'entre elles. Si la plupart de ces familles n'associe pas de contenu particulier autour de ce temps partagé, 45% souhaitent toutefois que les grands-parents puissent partager des activités, des passions avec leurs petits-enfants. Pour les parents, les grands-parents jouent également un rôle important de transmission, que ce soit concernant leurs valeurs, leurs convictions, leur vision du monde (pour 48%), mais aussi de l'histoire familiale (32%), voire de leurs expériences (31%).

Par ailleurs, 36% des attendent des grands-parents de se rendre disponibles pour les petits-enfants et 26% leur attribuent une mission de soutien moral. Plus rares sont les familles qui associent le rôle de grands-parents au soutien à la scolarité (2% seulement).

Graphique 4 : Qu'attendez-vous que les grands-parents apportent à vos enfants ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

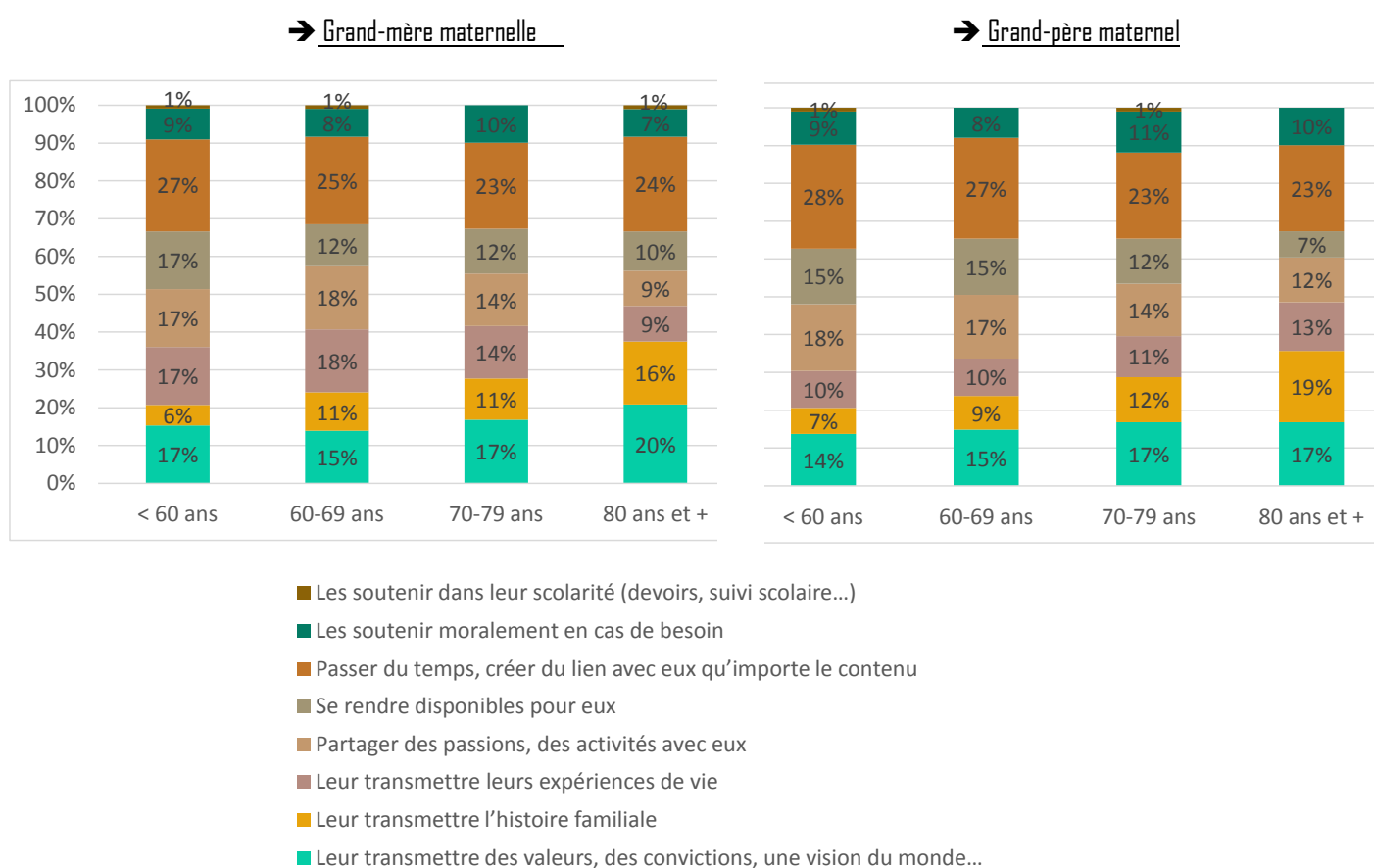
## 2.2 Des attentes différentes selon l'âge des grands-parents

Dans certains cas, les attentes des familles envers les grands-parents varient selon l'âge et la situation de ces derniers. En revanche, le sexe, la CSP des familles ainsi que celles des grands-parents n'ont pas d'influence significative.

Quand ils sont plus âgés, les parents attendent davantage d'eux un rôle de transmission de valeurs, convictions, d'expérience de vie mais aussi de l'histoire familiale. 15% à 19% des familles dont les grands-parents sont âgés de 80 ans ou plus pensent que leur rôle est de transmettre l'histoire familiale, contre 6% à 7% des familles dont les grands-parents ont moins de 60 ans et 8% à 11% des familles dont les grands-parents ont entre 60 ans et 69 ans. De même, pour 17% à 21% des familles dont les grands-parents sont âgés de 80 ans ou plus, leur rôle est de transmettre leurs valeurs, leurs convictions, leur vision du monde, contre 15% à 17% des familles dont les grands-parents ont moins de 70 ans.

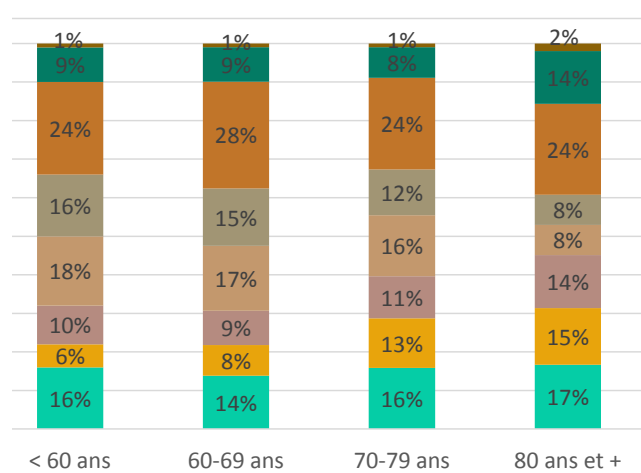
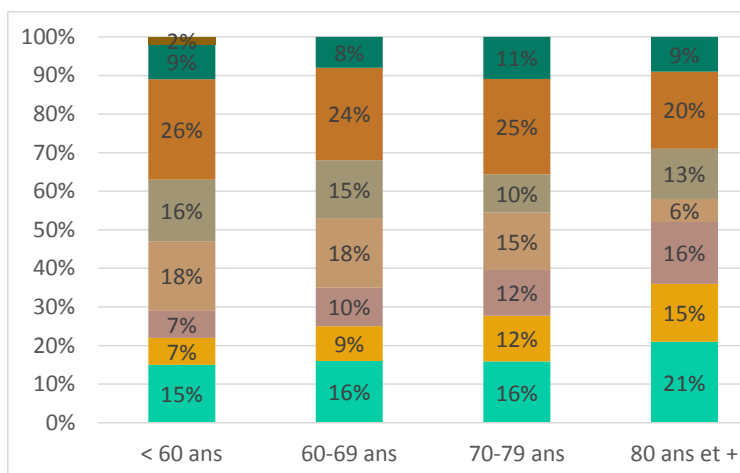
Inversement, les familles comptent sur les grands parents plus jeunes pour consacrer du temps à leurs petits-enfants (entre 24% et 28% des familles dont les grands-parents ont moins de 60 ans contre 20% à 24% des familles dont les grands-parents sont âgés de 80 ans ou plus), partager des activités avec eux (entre 17% et 18% des familles dont les grands-parents ont moins de 60 ans contre 6% à 12% des familles dont les grands-parents sont âgés de 80 ans ou plus), et se rendre disponibles pour leurs petits-enfants (entre 15% et 17% des familles dont les grands-parents ont moins de 60 ans contre 7% à 13% des familles dont les grands-parents sont âgés de 80 ans ou plus).

Graphique 5 : Attentes des parents envers les grands-parents selon l'âge de ces derniers



→ Grand-mère paternelle

→ Grand-père paternel



- Les soutenir dans leur scolarité (devoirs, suivi scolaire...)
- Les soutenir moralement en cas de besoin
- Passer du temps, créer du lien avec eux qu'importe le contenu
- Se rendre disponibles pour eux
- Partager des passions, des activités avec eux
- Leur transmettre leurs expériences de vie
- Leur transmettre l'histoire familiale
- Leur transmettre des valeurs, des convictions, une vision du monde...

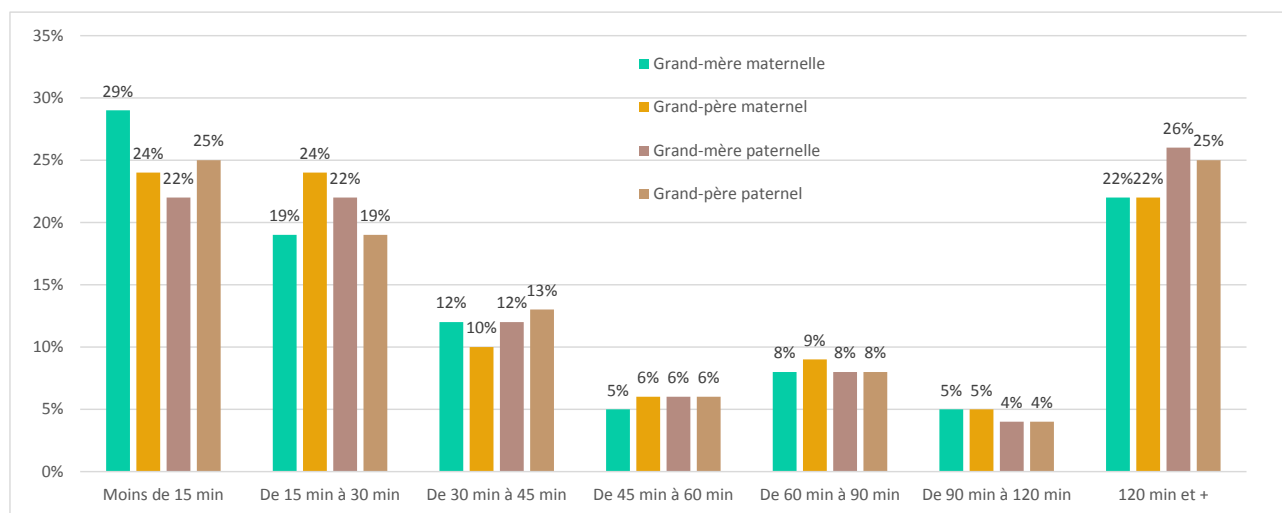
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 3. Les relations avec les grands-parents

#### 3.1 Les grands-parents, en distance, soit très proches, soit très loin

La distance du lieu de vie des grands-parents peut conditionner la nature des relations. Il existe d'importantes disparités et la distance des grands-parents très hétérogène. La valeur médiane, séparant les familles en deux parties égales est de 30 à 40 minutes. L'écart entre la valeur moyenne est la valeur médiane confirme la grande disparité de la distance du lieu de vie des grands-parents. Si 44% à 48% des familles ont les grands-parents à moins de trente minutes de chez eux (voire même à moins de quinze minutes pour 21% à 29%), entre 22% et 26% des familles vivent à plus de deux heures des grands-parents.

Graphique 6 : Combien de temps mettez-vous pour vous rendre au domicile des grands-parents ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

#### 3.2 La fréquence des contacts physiques est variable et plus régulière avec les grands-parents maternels

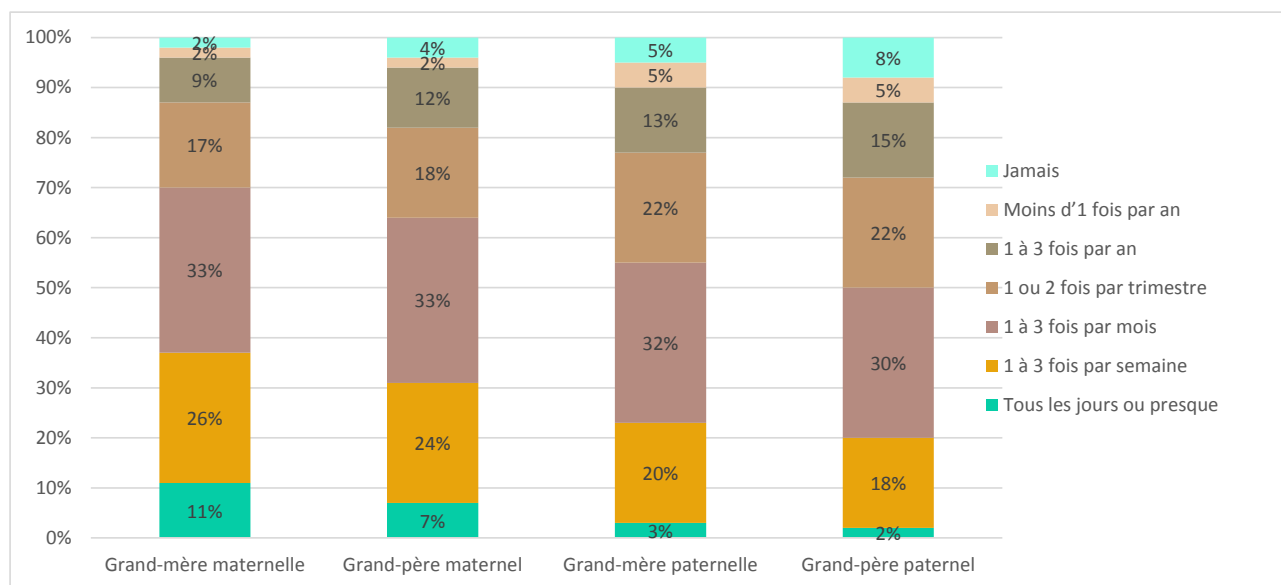
La fréquence des contacts physiques entre les grands-parents et leurs petits-enfants est variable, et dépend fortement de la distance. On note ainsi que pour 20% à 37% des familles ces contacts sont au minimum hebdomadaires, pour 30% à 33% des familles, ils sont mensuels, pour 17% à 22% d'entre elles, ils sont plutôt trimestriels et enfin ils sont annuels pour 9% à 15%.

Les familles où les grands-parents ne voient jamais ou quasiment jamais leurs petits-enfants sont minoritaires ; chez seulement 2% à 8% d'entre elles les grands-parents n'ont aucun contact physique avec leurs petits-enfants, et chez seulement 2% à 5% ces contacts ont lieu moins d'une fois par an.

Il est aussi plutôt rare que les petits-enfants voient tous les jours leurs grands-parents (entre 2% et 11% seulement).

Les contacts physiques sont plus fréquents avec les grands-parents maternels, et plus particulièrement la grand-mère maternelle. Chez 37% des familles, les petits-enfants voient leur grand-mère maternelle au moins une fois par semaine, et chez 31% leur grand-père maternel au moins une fois par semaine. A l'inverse, les petits-enfants voient moins fréquemment leurs grands-parents paternels. Dans 10% à 13 % des situations, les petits-enfants ont moins une fois par an, voire jamais de contacts avec leurs grands-parents paternels, contre seulement 4% à 6% avec les grands-parents maternels.

Graphique 7 : A quelle fréquence vos enfants rencontrent-ils physiquement leurs grands-parents :

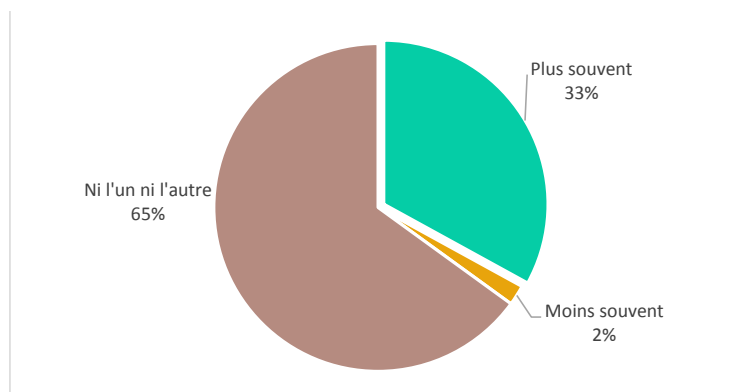


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 3.3 Des contacts physiques jugés insuffisants par les enfants pour le tiers des familles

D'une manière globale, la fréquence de ces contacts physiques convient à la plupart des petits-enfants. On observe toutefois que chez 33% des familles, les enfants demandent à voir davantage leurs grands-parents. La distance géographique entre les familles est un frein certain aux contacts physiques entre grands-parents et petits-enfants.

Graphique 8 : Vos enfants demandent-ils à les voir ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 3.4 Le téléphone, mode de contact privilégié

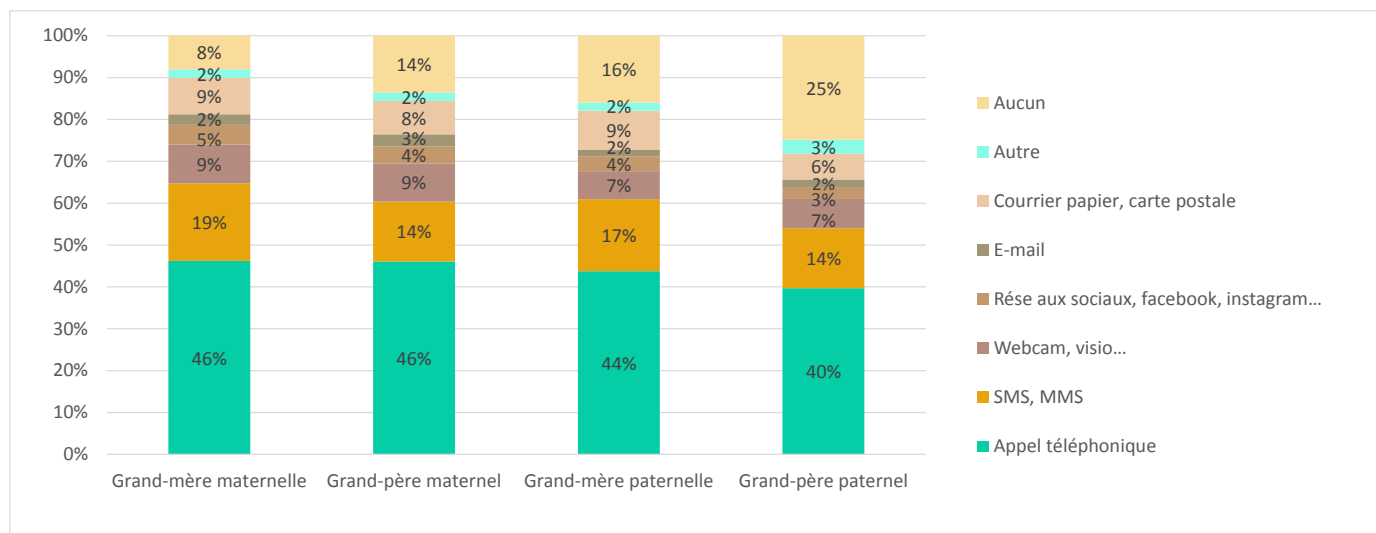
Lorsqu'entre autre la distance ne permet pas de se voir régulièrement, petits-enfants et grands-parents restent en lien par d'autres moyens, et notamment grâce au téléphone. Il reste le mode de communication privilégié, utilisé chez 40% à 46% des familles pour permettre aux petits-enfants de rester en contact avec leurs grands-parents.

Chez 14% à 19% des familles, grands-parents et petits-enfants se contactent par SMS et/ou MMS. En dépit de l'évolution des nouvelles technologies et du numérique, ce mode de contact est finalement peu utilisé par les familles : seules 7% à 9% d'entre elles recourent à une webcam ou un système de Visio conférence, seulement 3% à 5% utilisent les réseaux sociaux et seules 2% à 3% correspondent par e-mails.

On note, par ailleurs, que chez 6% à 9% des familles, les petits-enfants restent en contact avec leurs grands-parents par le biais de lettres ou de cartes postales. Cela peut faire écho à la « traditionnelle » carte postale envoyée aux grands-parents pendant les vacances.

Il peut arriver que les grands-parents et les petits-enfants n'aient plus de contacts (chez 8% à 25% des familles). Cela concerne davantage les petits-enfants et leur grand-père paternel (25%), et inversement plus rarement les petits-enfants et leur grand-mère maternelle (8%).

Graphique 9 : De quelle(s) autre(s) manière(e) vos enfants sont-ils en contact avec leur(s) grand(s)-parent(s) ?

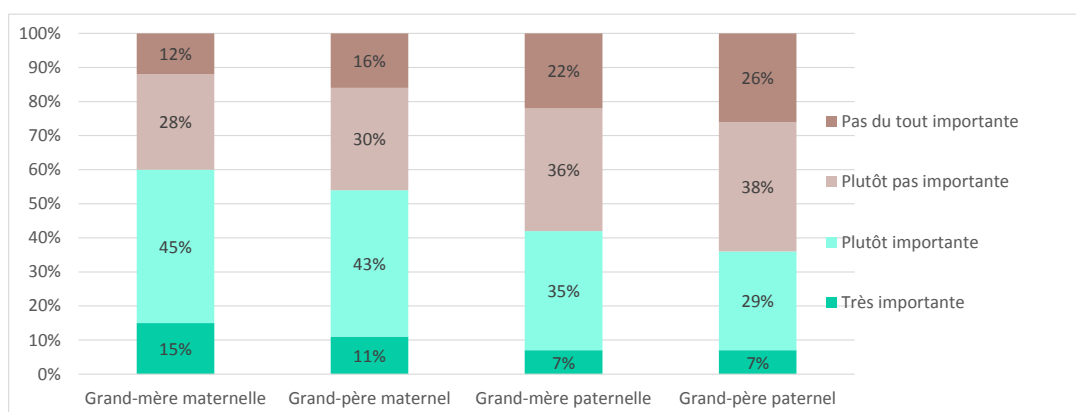


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 4. La place des grands-parents dans l'éducation des petits-enfants

### 4.1 Un rôle certain dans l'éducation des enfants et plus important des grands-parents maternels = respectivement 60% de la grand-mère et 54% du grand-père, contre 42% et 36% du côté paternel

Graphique 10 : Quelle place les grands-parents ont-ils dans l'éducation de vos enfants ?

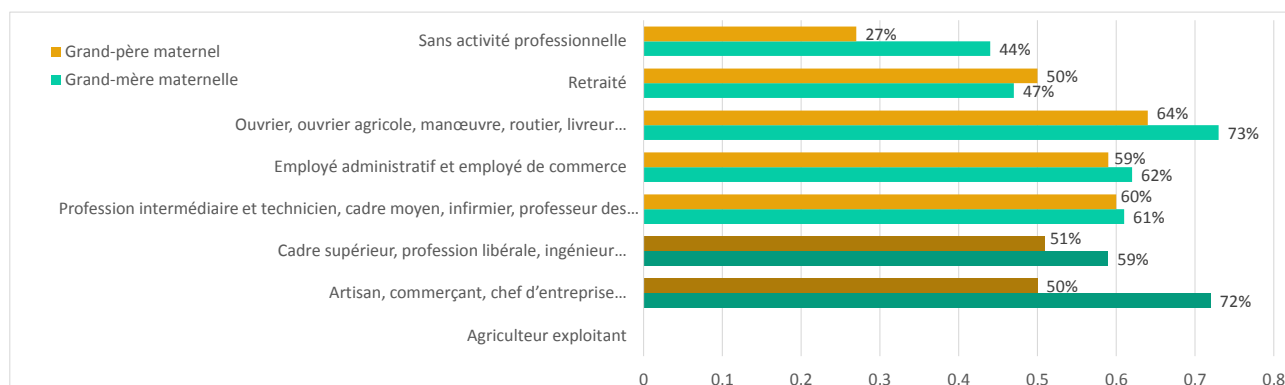


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 4.2 Un rôle plus marqué des grands-parents de catégories socio-professionnelles plus aisées

La catégorie socio-professionnelle influence le rôle accordé aux grands-parents dans l'éducation des enfants. Les familles appartenant aux catégories socio-professionnelles plus favorisées, entre autre les cadres, les ingénieurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise considèrent davantage comme importante la place des grands-parents dans l'éducation des petits-enfants, et ce surtout concernant les grands-parents maternels. Ni l'âge, ni le sexe du grand-parent ne paraissent avoir d'influence significative.

Graphique 11 : Part des familles accordant une place importante aux grands-parents maternels dans l'éducation des enfants



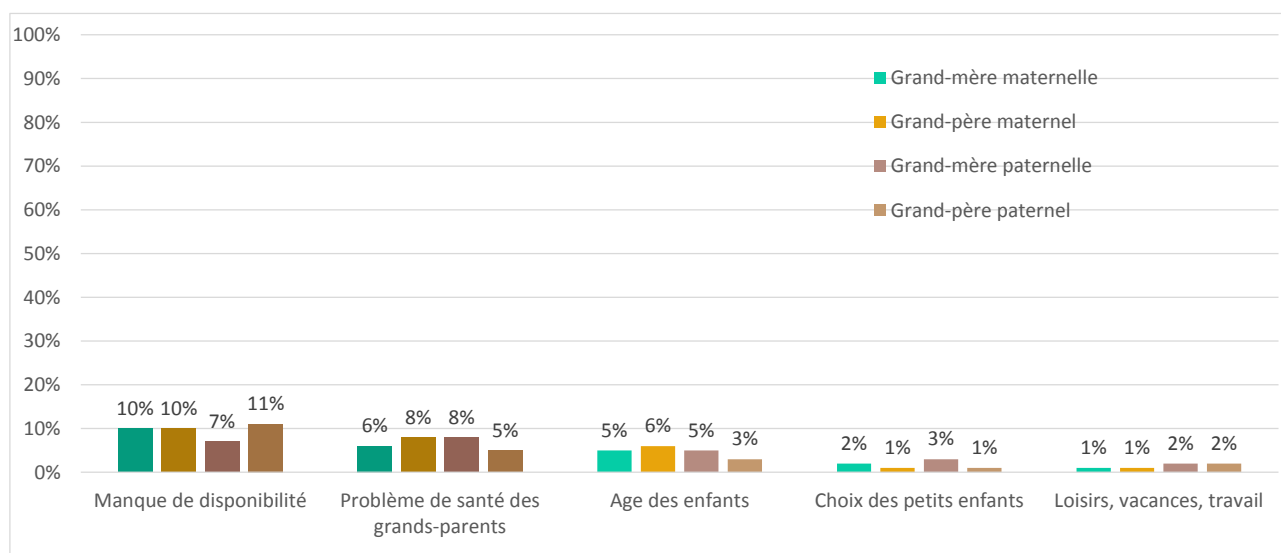
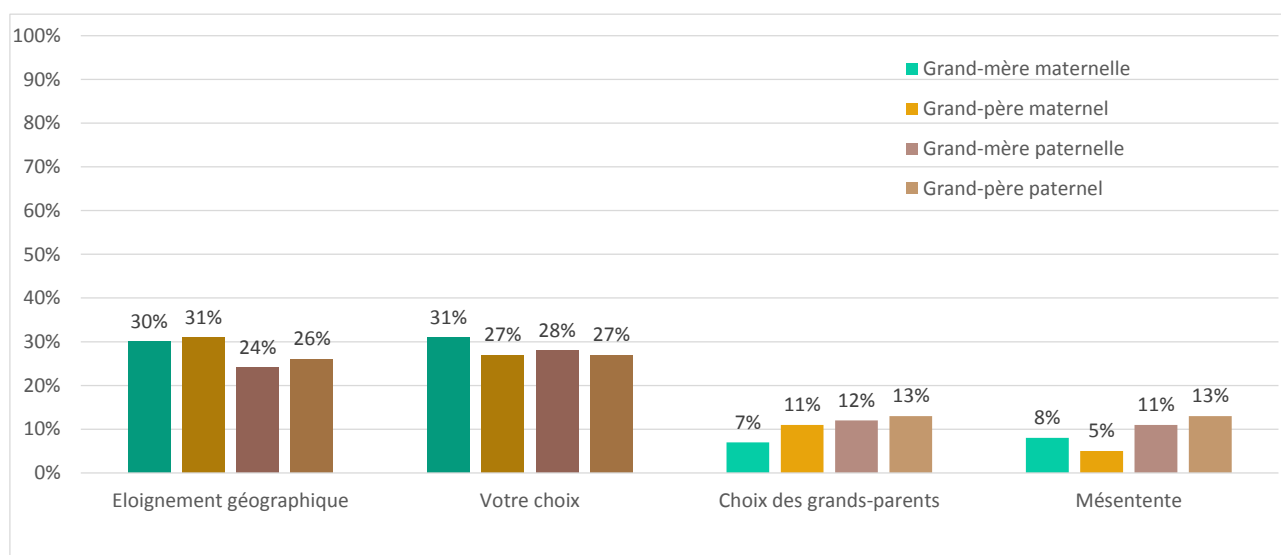
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 4.3 Un rôle réduit dans certains cas

Pour les 40% à 64% de familles pour lesquelles les grands-parents n'ont pas un rôle essentiel dans l'éducation des enfants, cela résulte en grande partie d'un choix personnel des familles (cette réponse est mise en avant par 27% à 31% d'entre elles), mais, est également dû à l'éloignement géographique. Cette cause est citée par 24% à 31% de ces familles.

Sont ensuite mis en avant le choix des grands-parents (pour 6% à 19% des familles), une mésentente (pour 5% à 13% des familles), le manque de disponibilité (pour 7% à 10% des familles). Les motifs tels qu'un problème de santé, l'âge des enfants, ou le manque d'envie des petits-enfants... sont plus rarement évoqués.

Graphique 12 : **Principale raison pour laquelle les grands-parents ont une place peu importante dans l'éducation de leurs petits-enfants**



**Population concernée : ensemble des familles l'échantillon pour lesquelles les grands-parents ont une place peu importante dans l'éducation des enfants**

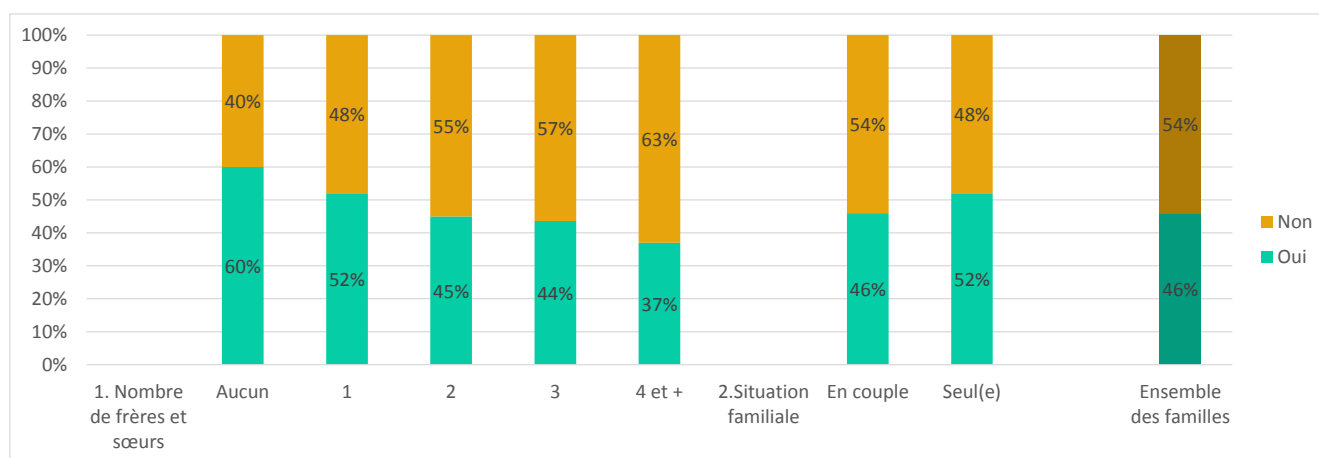


## 5. Les solidarités familiales

### 5.1 46% des familles a déjà perçu une aide financière des grands-parents

Un peu moins de la moitié des familles a déjà bénéficié d'un soutien financier de la part de leurs parents ou des parents du conjoint (46%), sans différence significative ni de situation familiale, ni de niveau socio-économique. En revanche, la taille de la fratrie a un impact sur le soutien financier des grands-parents. Plus le nombre de frères et sœurs est élevé, moins les familles ont déjà bénéficié d'une aide financière des grands-parents. Si elles sont 60% quand elles n'ont aucun frère ou sœur, et entre 45% et 52% quand elles ont un ou deux frères ou sœurs, elles ne sont plus que 37% à 44% quand elles ont trois frères ou sœurs, voire plus.

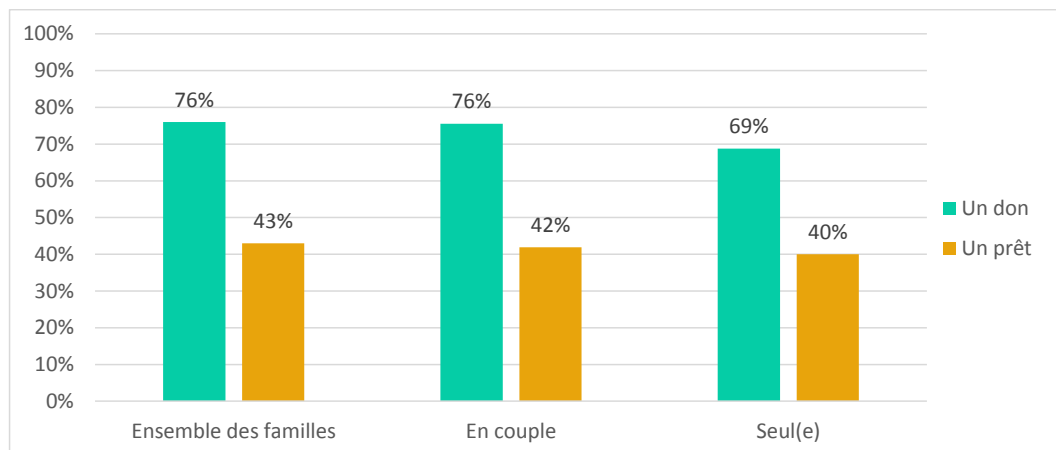
Graphique 13 : **Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ?**



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

Cette aide financière se matérialise plutôt sous la forme d'un don (76%) que d'un prêt (43%). La situation familiale du répondant n'influence pas significativement les aides financières perçues.

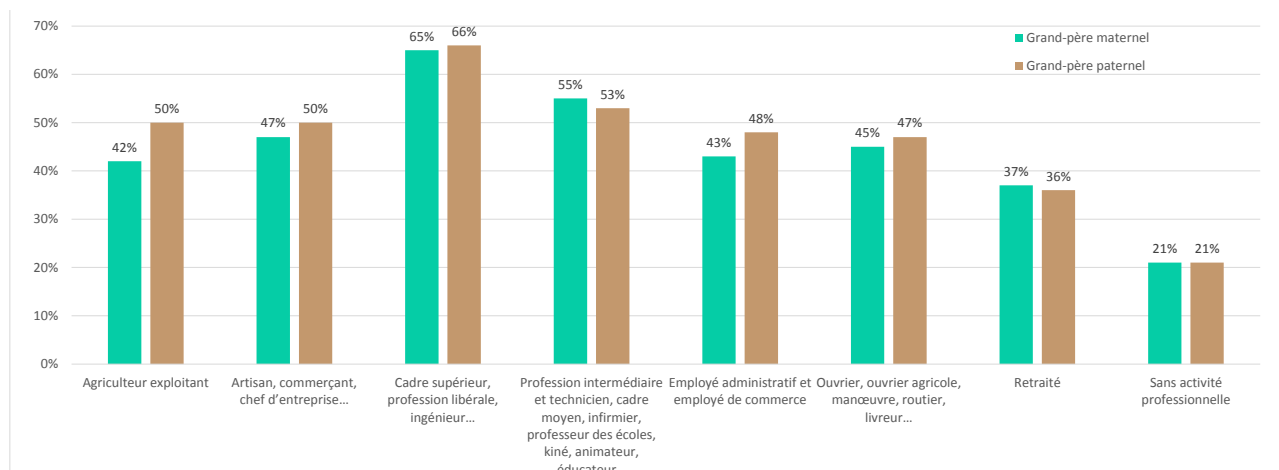
Graphique 14 : **Forme du soutien financier reçu de la part des grands-parents**



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant reçu une aide financière des grands-parents

Si la catégorie socio-professionnelle des parents n'a pas d'impact ; les familles appartenant à des catégories plus défavorisées socio-économiquement ne sont pas significativement plus aidées financièrement ; celle des grands-parents joue en revanche un rôle. Les grands-pères des CSP favorisées (cadres, professions intermédiaires) apportent plus souvent une aide que les grands-parents ouvriers, retraités ou encore agriculteurs. Si 53% à 66% des familles, dont le grand-père appartient à la catégorie des cadres ou des professions intermédiaires, ont déjà bénéficié d'une aide financière des grands-parents, le taux baisse à 45% à 47% quand le grand-père est ouvrier, 36% à 37% quand le grand-père est à la retraite, et 21% quand il est sans activité professionnelle.

Graphique 15 : **Part de familles ayant bénéficié d'un soutien financier des parents selon la CSP des grands-parents**

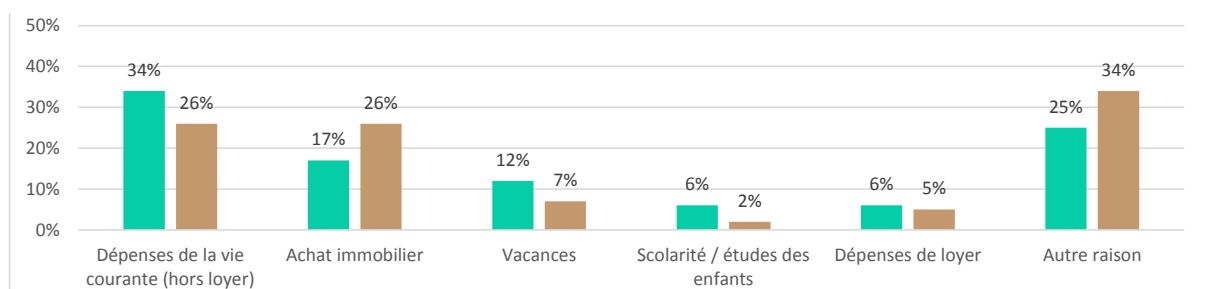


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 5.2 L'aide financière destinée aux dépenses de la vie courante et à l'investissement immobilier

L'aide financière reçue des grands-parents est essentiellement consacrée aux dépenses de la vie courante, en dehors du loyer (pour 26% à 34% des familles ayant reçu une aide), et aux achats immobiliers (entre 17% et 26% des familles ayant reçu une aide). Dans certains cas, ce coup de pouce est destiné au financement des vacances (chez 7% à 12% des familles ayant reçu une aide), de la scolarité, des études des enfants (chez 2% à 6% des familles ayant reçu une aide). Elle a parfois servi à autre chose sans que l'on sache ce que cela recouvre.

Graphique 16 : **Motifs du soutien financier des grands-parents**

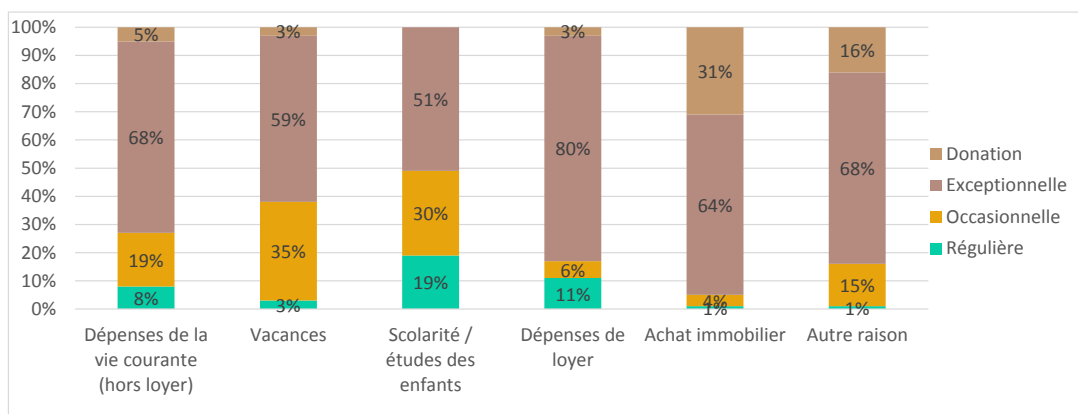


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien financier des grands-parents

### 5.3 L'aide financière des grands-parents reste occasionnelle, voire exceptionnelle

Lorsqu'elle est destinée aux dépenses de la vie courante, au paiement du loyer, aux vacances ou encore à un achat immobilier, l'aide financière est reçue de manière exceptionnelle (pour 59% à 80% des familles). Les seules exceptions concernent la scolarité et les études des enfants, pour lesquelles l'intervention des grands-parents est plus régulière (chez 19% des familles ayant bénéficié d'une aide financière dans ce domaine). Les aides financières dans le cadre d'un achat immobilier sont plus souvent ponctuelles, prenant davantage la forme d'une donation : 31% des familles qui en ont bénéficié ont reçu une donation.

Graphique 17 : Fréquence du soutien financier des grands-parents

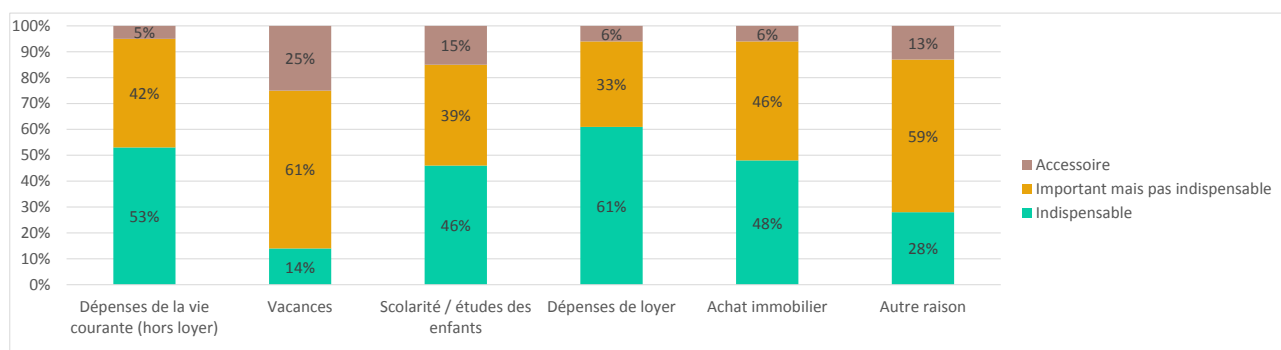


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien financier des grands-parents

### 5.4 L'aide financière essentielle pour les familles notamment pour les dépenses liées au logement

Cette aide financière n'est pas qu'un simple coup de pouce pour les familles, pour une part importante d'entre elles, elle est indispensable. Elles sont 61% à la définir comme pour le loyer, 53% pour la vie courante, 48% pour un achat immobilier et 46% pour la scolarité et les des enfants. Pour les vacances, même si elle n'est pas indispensable, elle est jugée importante par 64% des familles qui en ont bénéficiée. Dans le cas d'un achat immobilier, l'aide financière des grands-parents ressort davantage indispensable pour les familles monoparentales. C'est ainsi que la caractérisent 70% d'entre elles, contre 43% des couples.

Graphique 18 : A quel degré ce soutien (ou cette aide) a été important(e) pour vous ?

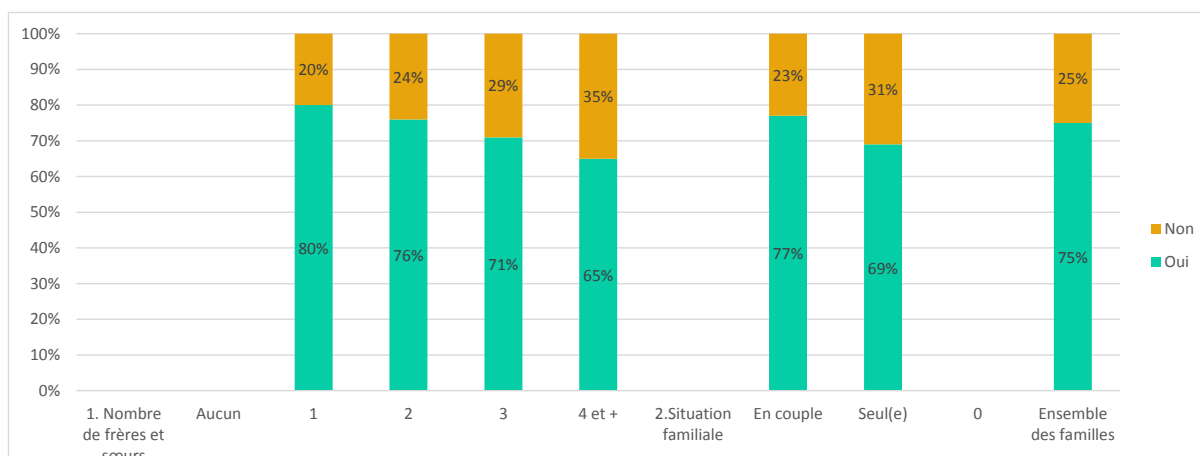


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien financier des grands-parents

## 5.5 ¾ des familles perçoivent des aides non financières des grands-parents

Les soutiens non financiers sont encore plus répandus que les aides financières. 75% des familles ont déjà bénéficié d'une aide non monétaire de la part de leurs parents ou de ceux du conjoint. La taille de la fratrie ainsi que la situation familiale ont un impact significatif. Plus la taille de la fratrie est importante, moins les familles perçoivent d'aides non financières des grands-parents. Si elles sont 80% lorsque le répondant n'a qu'un seul frère et sœur, elles passent à 65% lorsque le répondant a au moins quatre frères ou sœurs. De même, on note que les familles monoparentales sont moins souvent bénéficiaires de soutien non financier (69% contre 77% des familles vivant en couple).

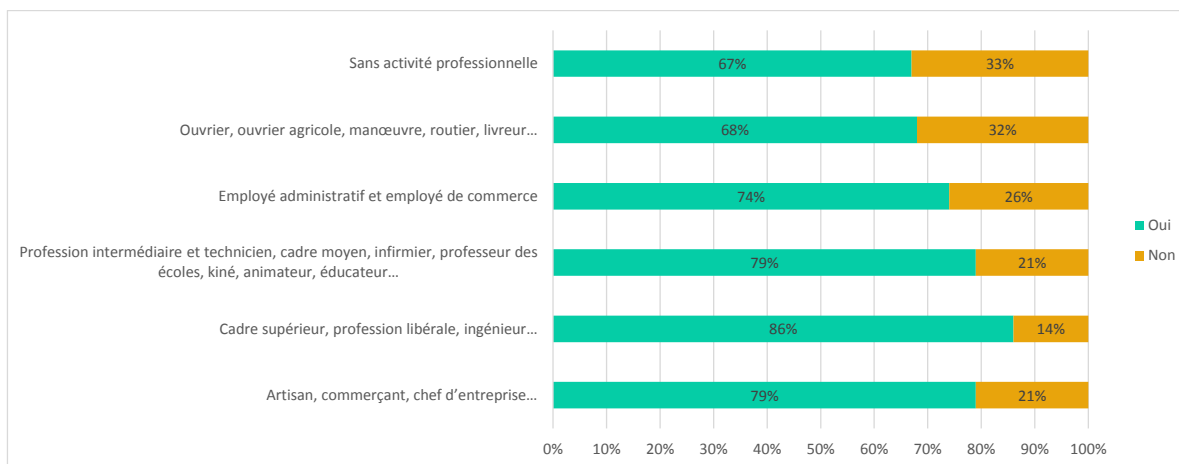
Graphique 19 : Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien non financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

On observe également des différences selon la catégorie socio-professionnelle du répondant. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce sont les cadres supérieurs, professions libérales, ingénieurs... qui ont plus souvent bénéficié d'un soutien non financier des grands-parents, ils sont 86%, alors que les ouvriers et les personnes sans activité professionnelle sont 67% à 68%. Un facteur explicatif peut être celui de l'activité professionnelle et la moindre disponibilité des parents cadres, professions libérales ou ingénieurs qui ont davantage besoin du soutien des grands-parents.

Graphique 20 : Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien non financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 5.6 Des interventions centrées autour de la garde des enfants

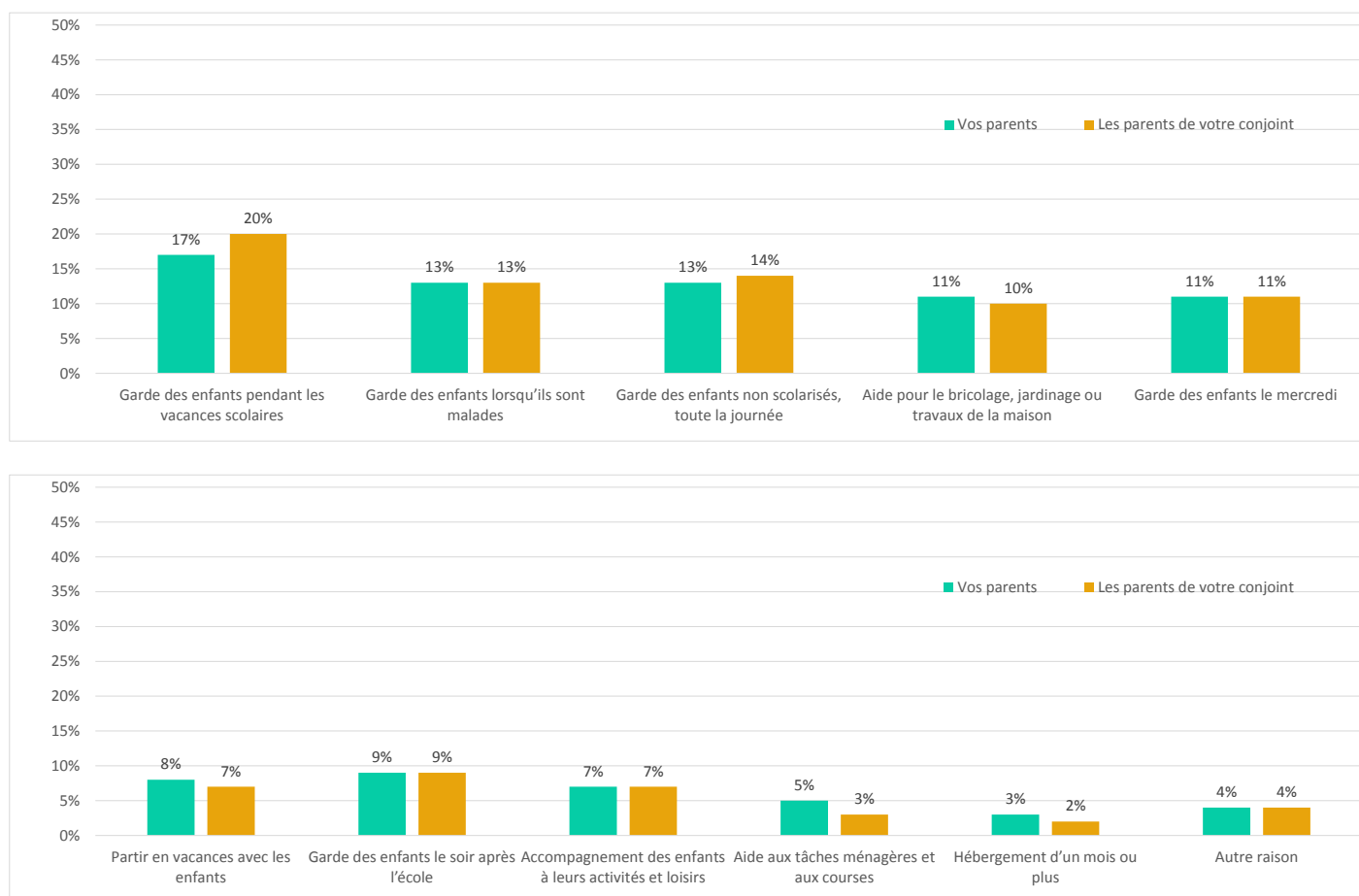
Les soutiens non financiers des grands-parents sont principalement tournés vers la garde des petits-enfants. Celle-ci représente entre 53% et 67% des aides perçues.

Plus précisément, les grands-parents interviennent très souvent pour la garde des enfants pendant les vacances scolaires (entre 42% et 61%), pour la garde des jeunes enfants encore non scolarisés (13% à 14% des aides), ainsi que pour la garde des enfants malades (respectivement 13% des aides). Ils peuvent également intervenir pour la garde des enfants le mercredi (respectivement 11% des aides), celle des enfants le soir après l'école (respectivement 9% des aides), voire pour accompagner les enfants à leurs activités quand les parents ne peuvent être disponibles (respectivement 7% des aides%).

Chez de nombreuses familles, les grands-parents apportent un soutien pour le bricolage et les petits travaux de la maison (entre 10% et 11% des aides). En revanche, ils sont plus rarement sollicités pour les tâches ménagères ou les courses.

Pour les soutiens non financier, quelque que soit leur nature, les parents du répondant sont quasiment autant sollicités que ceux du conjoint.

Graphique 21 : Nature du soutien non financier reçu de la part des grands-parents



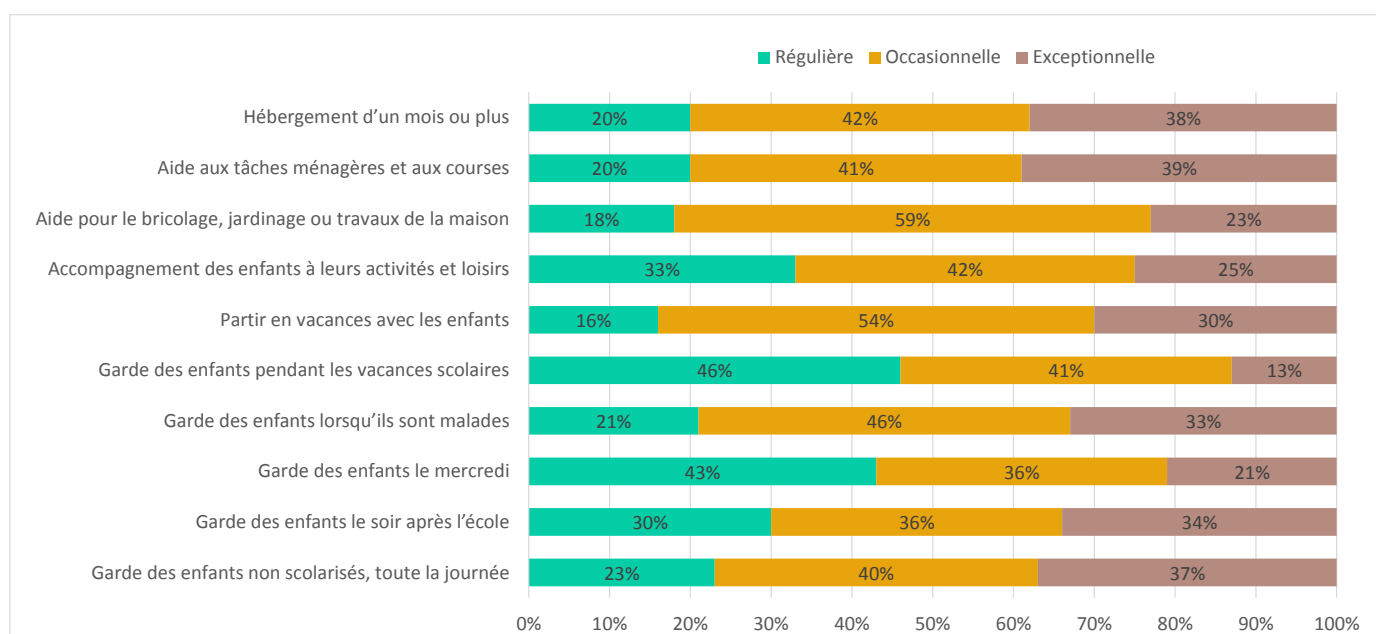
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien non financier des grands-parents

## 5.7 Une intervention régulière pour la garde des petits-enfants

Contrairement à l'aide financière dont la fréquence est plus souvent occasionnelle, voire exceptionnelle, le soutien non financier des grands-parents intervient de manière plus régulière, et ce surtout concernant la garde des enfants. 46% des familles déclarent que les grands-parents leur apportent une aide régulière pour la garde des enfants pendant les vacances scolaires, 48% pour la garde des enfants le mercredi, 30% pour la garde des enfants le soir après l'école, et 33% pour accompagner les enfants à leurs activités. Les grands-parents sont donc souvent mobilisés sur l'organisation du quotidien. Chez de nombreuses familles, les grands-parents interviennent régulièrement pour garder les enfants lorsqu'ils sont malades (21%) ou encore garder les enfants encore non scolarisés (28%). Par ailleurs, 16% des familles comptent ou ont pu compter régulièrement sur les grands-parents pour emmener les enfants en vacances.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'aide pour les tâches domestiques, le bricolage, ou encore un hébergement sur une courte ou longue durée, l'aide des grands-parents est plutôt occasionnelle, voir exceptionnelle. Entre 41% et 59% des familles reçoivent ou ont reçu une aide occasionnelle dans ces domaines et entre 23% et 38% une aide exceptionnelle.

Graphique 22 : Fréquence du soutien non financier selon la nature de l'aide



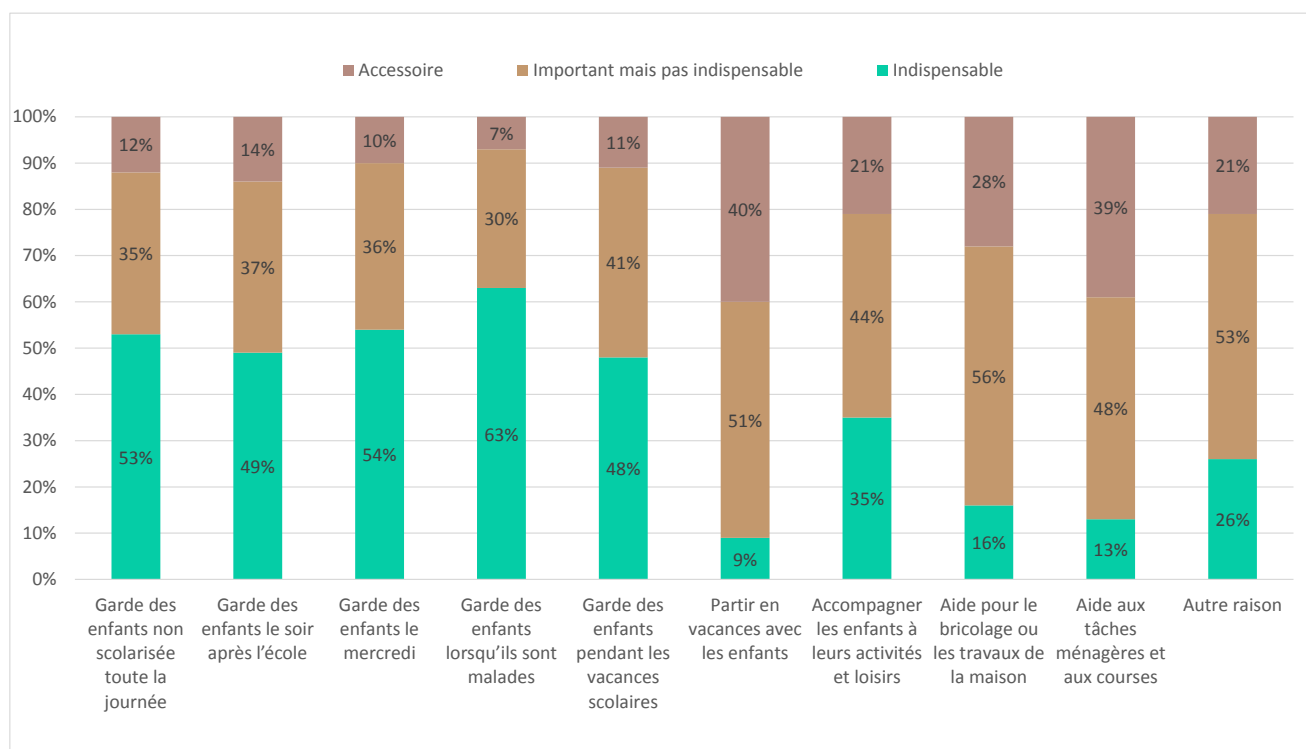
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien non financier des grands-parents

## 5.8 Le soutien pour la garde des enfants indispensable

Essentiellement tourné vers la garde des enfants, principalement régulière, l'aide non financière des grands-parents est perçue comme indispensable par les familles. C'est le cas pour plus de la moitié d'entre elles et cela est d'autant plus marqué pour la garde des enfants malades. 63% des parents bénéficiant de l'intervention des grands-parents pour garder les enfants lorsqu'ils sont malades déclarent que cette aide leur est indispensable. Ils sont entre 48% et 54% pour ce qui est de la garde des enfants le mercredi et la garde des enfants non scolarisés. Le soutien pour l'accompagnement des enfants à leurs activités extra-scolaires, dont l'intervention des grands-parents est régulière, est moins souvent jugé comme indispensable par les familles (35%).

Pour les aides d'autre nature, l'intervention des grands-parents reste importante, mais n'est pas indispensable. Les aides pour les tâches domestiques et le bricolage sont considérées comme importantes mais non essentielles par 48% à 56% des familles. De même, emmener les enfants en vacances, bien qu'important, n'est pas jugée comme indispensable (pour 51% des familles), voire même accessoire (pour 40% des familles).

Graphique 23 : A quel degré ces services sont importants dans l'organisation de votre vie quotidienne ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon ayant bénéficié d'un soutien non financier des grands-parents

## 6. Les caractéristiques des familles

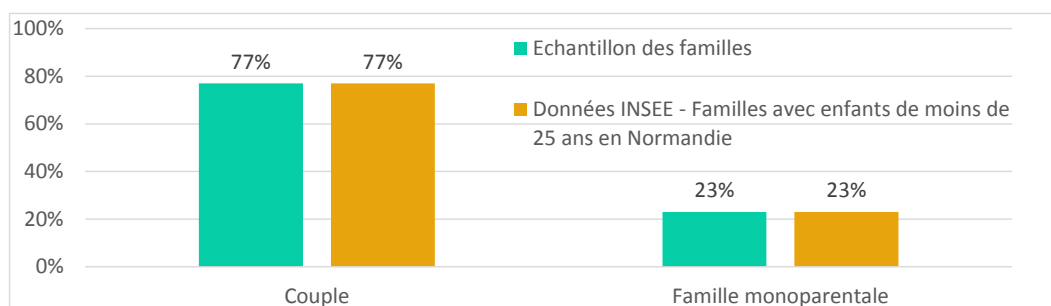
### 6.1 89% de femmes parmi les répondants

Ce sont majoritairement les femmes qui ont répondu à l'enquête : 89% de femmes pour 11% d'hommes.

### 6.2 Un échantillon représentatif du type de famille

Dans l'échantillon, on dénombre 77% de familles en couple et 23% de familles monoparentales, pourcentage identique à celui observé dans l'ensemble des familles de Normandie.

Graphique 24 : Situation familiale

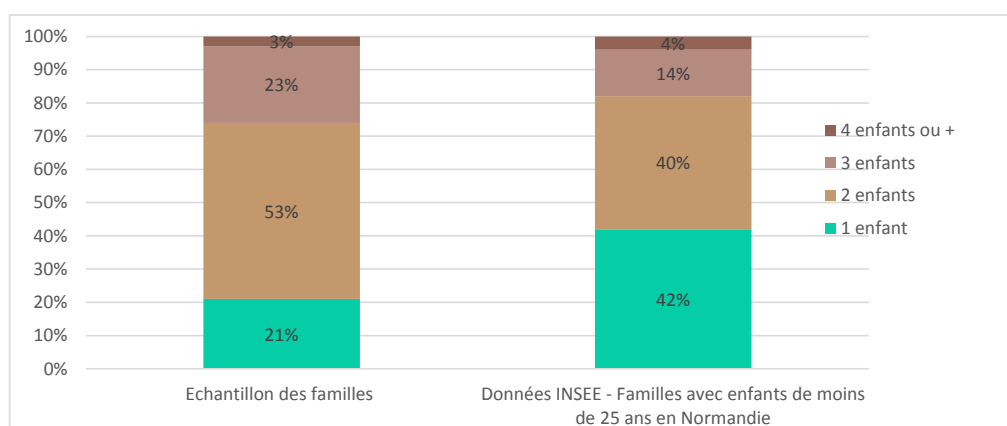


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

### 6.3 Une sous-représentation des familles avec un seul enfant

Les familles de l'échantillon sont très souvent constituées de deux enfants (53%). Les familles avec un enfant sont 21% contre 42% parmi l'ensemble de Normandie avec enfant de moins de 25 ans. Inversement, les familles nombreuses sont en sur-représentation : 26% de familles avec trois enfants ou plus, contre 18% parmi l'ensemble des familles.

Graphique 25 : Nombre d'enfants



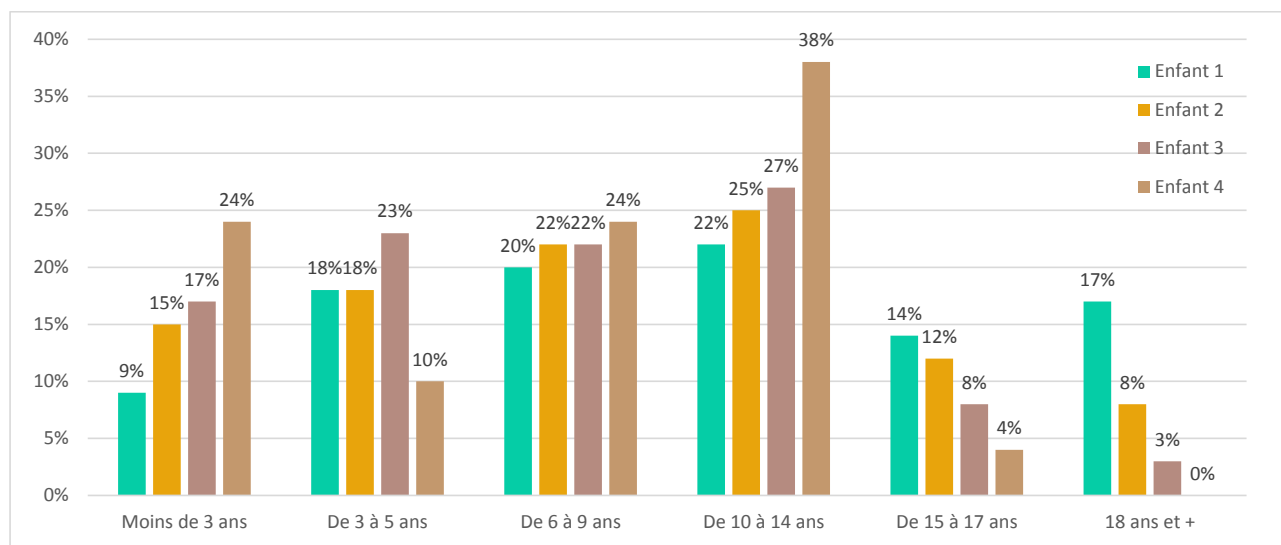
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon



## 6.4 Age des enfants

Parmi les enfants de l'échantillon (estimés à 1 479), la majeure partie a entre 6 et 14 ans (entre 42% et 62%). Ils sont entre 27% et 40% à avoir moins de 6 ans, dont 9% à 24% moins de 3 ans, et 4% à 31% ont 15 ans ou plus. Les tranches d'âge extrêmes concentrent le moins d'enfants.

Graphique 26 : Age des enfants

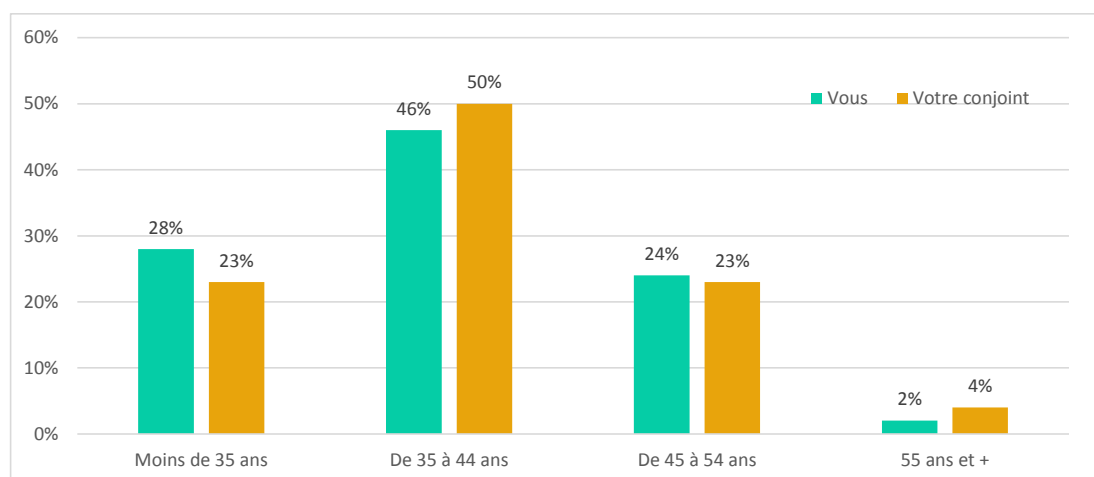


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 6.5 Une concentration des parents entre 35 et 44 ans

On observe une concentration des parents entre 35 et 44 ans. Cette tranche rassemble 46% à 50% des répondants et de leurs conjoints. Les parents de moins de 35 ans sont entre 23% et 28%, ceux de 45 à 54 ans entre 23% et 24%, et ceux de 55 ans ou plus entre 2% et 4% seulement.

Graphique 27 : Quel est votre âge ?

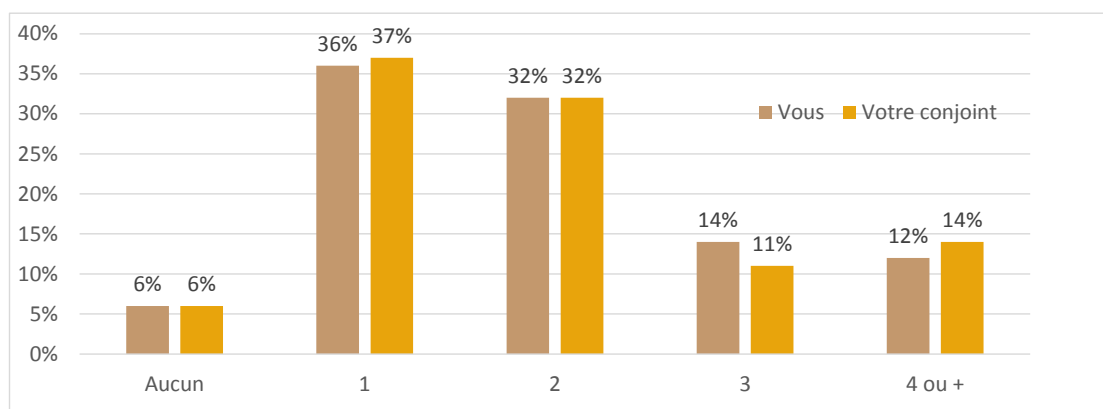


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 6.6 Plus de la moitié des parents fait partie d'une famille nombreuse

La grande majorité des familles a au moins un frère ou une sœur. Seuls 6% des parents sont des enfants uniques. Ils sont assez nombreux à avoir au moins deux frères ou sœurs et à constituer des familles nombreuses (entre 57% et 58% des parents).

Graphique 28 : Combien avez-vous de frères et sœurs ?

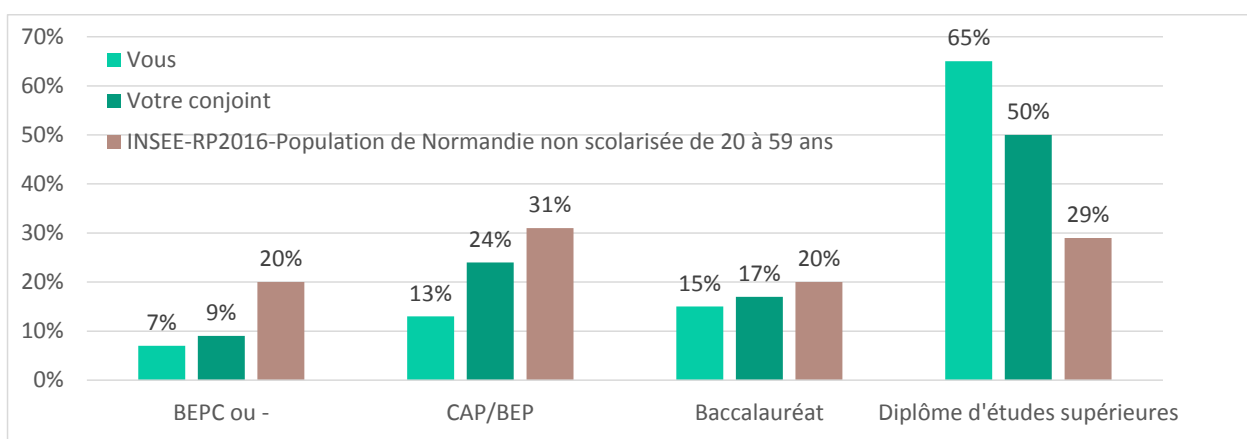


Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 6.7 Instruction

Concernant le niveau d'études, la plupart des parents possède au minimum un niveau équivalent au CAP ou BEP. Seuls 7% à 9% ont un diplôme inférieur, voire aucun diplôme du tout. Ils sont même nombreux à être titulaires d'un diplôme d'études supérieures (65% des répondants et 50% de leurs conjoints), avec souvent un diplôme Bac +3 ou plus (32% à 43%). Les familles de l'échantillon présentent un niveau d'instruction supérieure à celui de l'ensemble de la population de Normandie de 20 à 59 ans non scolarisée parmi laquelle 29% ont réalisé des études supérieures, pour 50% à 65% dans l'échantillon des familles.

Graphique 29 : Quel est votre plus haut diplôme obtenu ?



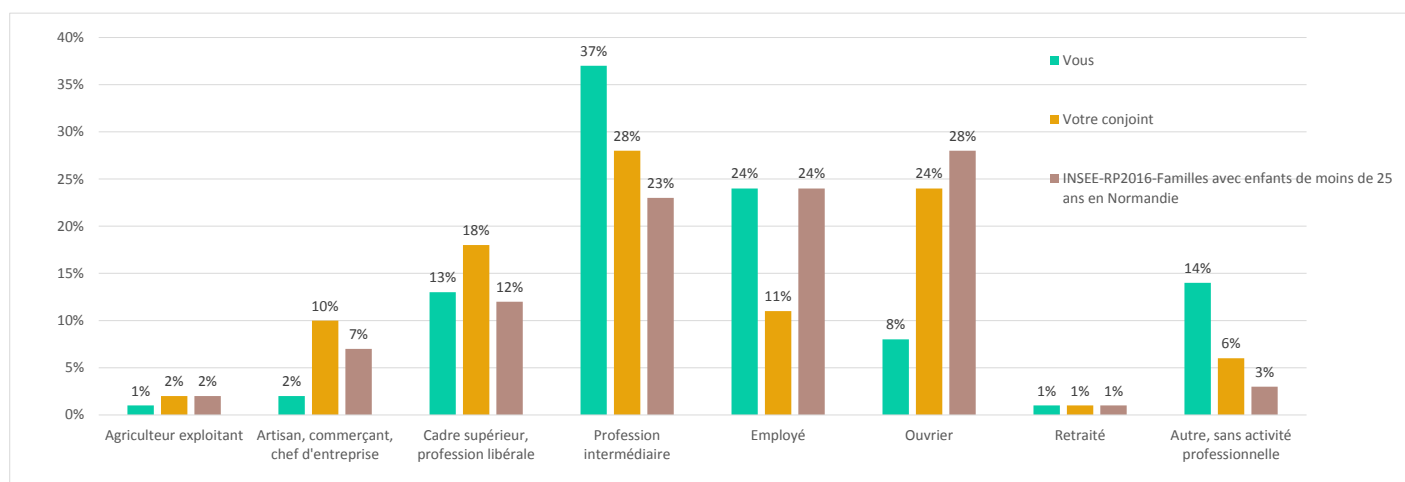
Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## 6.8 Niveau de vie

Toutes les catégories socio professionnelles sont représentées, garantissant un éventail large des niveaux de vie des familles sondées avec plus ou moins de représentativité comparativement à la répartition de l'ensemble des familles du département.

On note une concentration des familles parmi les professions intermédiaires (37% des répondants et 28% des conjoints) et les employés (24% des répondants et 11% des conjoints), et ce en sur-représentation au regard des données de l'INSEE concernant les personnes de référence de l'ensemble des familles de Normandie avec enfants de moins de 25 ans. Les cadres et professions libérales, représentant 13% des répondants et 18% de leurs conjoints, et les personnes sans activité professionnelle, représentant 14% des répondants, sont également en sur-représentation. Inversement, les ouvriers sont en sous-représentation : respectivement 8% des répondants et 24% de leurs conjoints, contre 28% parmi l'ensemble des familles du département.

Graphique 30 : Quelle est votre profession actuelle ?



Population concernée : ensemble des familles l'échantillon

## Synthèse

Par le biais de cette étude, à laquelle 809 familles ont répondu, allocataires des Caisses d'Allocations Familiales du Calvados, de la Manche, de l'Orne et de la Seine Maritime, l'Observatoire de la Famille a pu décrire la place des grands-parents dans la vie familiale.

Souvent étudiée du point de vue des grands-parents, la grand-parentalité est ici perçue par les parents eux-mêmes. Quel rôle accordent-ils à leurs parents dans leur propre vie et celle des enfants ? Quelle est la nature des solidarités familiales et quelle est leur place ?

Au regard des résultats de l'enquête, le profil des grands-parents est plutôt celui de jeunes retraités, dynamiques et indépendants. Les relations avec les grands-parents et leur place dans la vie familiale sont largement conditionnées par la distance. Celle-ci est un élément souvent mis en cause en cas de rôle peu important dans l'éducation des petits-enfants. Du fait de la mobilité accrue des familles, notamment en lien avec l'activité professionnelle, les grands-parents sont, en distance, soit très proches, soit très loin. Si près de la moitié des familles a au moins l'un des grands-parents à moins de trente minutes de chez elles, environ le quart vit à plus de deux heures des grands-parents, et dans un tiers des familles, les enfants demandent à voir davantage leurs grands-parents.

Lorsque la distance ne permet pas de se voir régulièrement, petits-enfants et grands-parents restent en lien par d'autres moyens, notamment le téléphone (appel téléphonique ou sms). Si les nouvelles technologies du numérique (webcam, visioconférence...) permettent de maintenir le lien, ce n'est pas le mode de contact privilégié de prime abord.

Des grands-parents, les familles attendent essentiellement de passer du temps avec les petits-enfants, sans nécessairement y associer de contenu particulier, et qui varie selon l'âge des grands-parents. Pour les familles, les grands-parents ont aussi un rôle de transmission, qu'il s'agisse de valeurs, de convictions, de vision du monde mais aussi de l'histoire familiale. Ils leur accordent souvent une place particulière dans l'éducation des enfants, surtout pour la grand-mère maternelle. Les hypothèses selon lesquelles la lignée maternelle est plus présente, et que les attentes vis-à-vis de la grand-mère maternelle sont plus marquées se confirment ici.

Les grands-parents sont au cœur des solidarités familiales. La moitié des familles a déjà perçu une aide financière de la part des grands-parents. Souvent destinée aux dépenses de la vie courante et à l'investissement immobilier, cette aide occasionnelle ou exceptionnelle, est jugée comme essentielle par les familles.

De manière plus régulière, les familles reçoivent un soutien non financier de la part des grands-parents. C'est le cas des trois quarts d'entre elles. Ce soutien est plus important dans les familles ayant un niveau socio-économique plus élevé (cadres, ingénieurs, chefs d'entreprise...), avec des interventions essentiellement centrées sur le quotidien, autour de la garde des enfants (garde des enfants le mercredi, le soir après l'école, pendant les vacances scolaires...) et pas seulement dans des situations exceptionnelles (garde des enfants malades...). Ainsi, pour les familles, l'aide des grands-parents pour la garde des petits-enfants est indispensable.

## Annexe : Questionnaire

### unions des associations familiales

#### Quelle est la situation des grands-parents ?

Pour le bon déroulement de la suite questionnaire, il est important de bien renseigner cette question. Merci

	Retraité(e)	Actif	Décédé(e)
Grand-mère maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père maternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-mère paternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père paternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

#### Quel est l'âge des grands-parents ?

Grand-mère maternelle	<input type="text"/> ans
Grand-père maternel	<input type="text"/> ans
Grand-mère paternelle	<input type="text"/> ans
Grand-père paternel	<input type="text"/> ans

#### Quel est le lieu d'habitation des grands-parents ?

	A son domicile	A votre domicile	Chez un de vos frères, sœurs, autre membre de la famille	En établissement personnes âgées
Grand-mère maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père maternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-mère paternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père paternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

# unions des associations familiales

## Qu'attendez-vous que les grands-parents apportent à vos enfants ?

Trois choix possibles à classer par ordre d'importance de 1 (le plus important) à 3 (le moins important)

<input type="checkbox"/> Leur transmettre des valeurs, des convictions, une vision du monde...	<input type="checkbox"/> Leur transmettre leurs expériences de vie	<input type="checkbox"/> Se rendre disponibles pour eux	<input type="checkbox"/> Les soutenir moralement en cas de besoin
<input type="checkbox"/> Leur transmettre l'histoire familiale	<input type="checkbox"/> Partager des passions, des activités avec eux	<input type="checkbox"/> Passer du temps, créer du lien avec eux qu'importe le contenu	<input type="checkbox"/> Les soutenir dans leur scolarité (devoirs, suivi scolaire...)

## Combien de temps mettez-vous pour vous rendre au domicile des grands-parents ?

(indiquer la durée en minutes, par exemple 75 minutes pour un trajet d'une heure et quinze minutes)

grand-mère maternelle	<input type="text"/>	minutes
grand-père maternel	<input type="text"/>	minutes
grand-mère paternelle	<input type="text"/>	minutes
grand-père paternel	<input type="text"/>	minutes

# unions des associations familiales

## A quelle fréquence vos enfants rencontrent-ils physiquement leur :

	Tous les jours ou fois presque par semaine	Une à trois fois par semaine	Une à trois fois par mois	Une ou deux fois par trimestre	Une à trois fois par an	Moins d'une fois par an	Jamais
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-mère maternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père maternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-mère paternelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Grand-père paternel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## Vos enfants demandent-ils à les voir :

Plus souvent
  Moins souvent
  Ni l'un ni l'autre

## De quelle(s) autre(s) manière(s) vos enfants sont-ils en contact avec leur(s) grand(s)-parent(s) ?

Plusieurs réponses possibles par ligne

	Appel	Webcam,	Réseaux sociaux, facebook,	Courrier papier, carte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand-mère maternelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand-père maternel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand-mère paternelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Grand-père paternel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>





# unions des associations familiales

Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ?  Oui  
 Non

**Sous quelle(s) forme(s) ?**

*Plusieurs choix possibles*

Un don

Un prêt

**Pour quelle(s) raison(s) et par qui ?**

*Plusieurs choix possibles*

	Vos parents	Les parents de votre conjoint
Dépenses de la vie courante (hors loyer)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vacances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scolarité / études des enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de loyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achat immobilier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre raison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**A quelle fréquence ?**

	Régulière	Occasionnelle	Exceptionnelle	Donation
Dépenses de la vie courante (hors loyer)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Scolarité / études des enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dépenses de loyer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Achat immobilier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



## unions des associations familiales

### A quel degré ce soutien (ou cette aide) a été important(e) pour vous ?

	Indispensable	Important mais pas indispensable	Accessoire
Dépenses de la vie courante (hors loyer)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Scolarité / études des enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dépenses de loyer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Achat immobilier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



# unions des associations familiales

Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien non financier de la part de vos parents ou des parents de votre conjoint ?

- Oui  
 Non

## Pour quelle(s) raison(s) et par qui ?

*Plusieurs choix possibles par ligne*

	Vos parents	Les parents de votre conjoint
Garde des enfants non scolarisés, toute la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garde des enfants le soir après l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garde des enfants le mercredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garde des enfants lorsqu'ils sont malades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garde des enfants pendant les vacances scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partir en vacances avec les enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement des enfants à leurs activités et loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide pour le bricolage, jardinage ou travaux de la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide aux tâches ménagères et aux courses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hébergement d'un mois ou plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre raison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# unions des associations familiales

## Selon quelle fréquence :

	Régulière	Occasionnelle	Exceptionnelle
Garde des enfants non scolarisés, toute la journée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants le soir après l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants le mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants lorsqu'ils sont malades	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants pendant les vacances scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Partir en vacances avec les enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement des enfants à leurs activités et loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour le bricolage, jardinage ou travaux de la maison	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide aux tâches ménagères et aux courses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

## À quel degré ce(s) service(s) est (sont) ou a (ont) été important(s) pour l'organisation de votre vie quotidienne ?

	Indispensable	Important mais pas indispensable	Accessoire
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants non scolarisée toute la journée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants le soir après l'école	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants le mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants lorsqu'ils sont malades	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garde des enfants pendant les vacances scolaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Partir en vacances avec les enfants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagner les enfants à leurs activités et loisirs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide pour le bricolage ou les travaux de la maison	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aide aux tâches ménagères et aux courses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre raison			

# unions des associations familiales

Combien d'enfants vivent dans votre foyer ?

 enfant(s)

Quel est l'âge de votre (vos) enfant(s) ?

Enfant 1	<input type="text"/> ans
Enfant 2	<input type="text"/> ans
Enfant 3	<input type="text"/> ans
Enfant 4	<input type="text"/> ans
Enfant 5	<input type="text"/> ans
Enfant 6	<input type="text"/> ans
Enfant 7	<input type="text"/> ans
Enfant 8	<input type="text"/> ans
Enfant 9	<input type="text"/> ans
Enfant 10	<input type="text"/>

## unions des associations familiales

**Vous êtes :**

- Un homme
- Une femme

**Quel est votre âge ?**

ans

**Vous vivez :**

- En couple
- Seul(e)

**Quel est l'âge de votre conjoint ?**

ans

**Combien avez-vous de frères et sœur ?**

**Nombre de frère et sœur de votre conjoint ?**

**Quel est votre plus haut diplôme obtenu ?**

- Aucun diplôme
- Bepc, brevet des collèges
- Cap ou Bep
- Baccalauréat
- Diplôme de niveau bac +2
- Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4
- Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur

**Quel est le plus haut diplôme obtenu par votre conjoint ?**

- Aucun diplôme
- Bepc, brevet des collèges
- Cap ou Bep
- Baccalauréat
- Diplôme de niveau bac +2
- Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4
- Diplôme de niveau bac + 5 ou supérieur

## unions des associations familiales

### Quelle est votre profession actuelle ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise...
- Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur...
- Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...
- Employé administratif et employé de commerce
- Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur...
- Retraité
- Sans activité professionnelle

### Quelle est la profession actuelle de votre conjoint ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise...
- Cadre supérieur, profession libérale, ingénieur...
- Profession intermédiaire et technicien, cadre moyen, infirmier, professeur des écoles, kiné, animateur, éducateur...
- Employé administratif et employé de commerce
- Ouvrier, ouvrier agricole, manœuvre, routier, livreur...
- Retraité
- Sans activité professionnelle

